

*Etude sur l'offre numérique
illégal des livres français
sur Internet en 2011*
3^e année

ERBOOKZ

3

ElabZ

Mars 2012

Auteur

Mathias Daval

(Edysseus Consulting)

pour le MOTif

le MOT if

Cécile Moscovitz

Responsable
des études

6, villa Marcel-Lods

Passage de l'Atlas

Paris 19^e

Métro Belleville

01 53 38 60 61

contact@lemotif.fr

www.lemotif.fr

le MOT if

est un organisme associé
de la Région Ile-de-France.

 **île de France**

Table des matières

Introduction	3
Champ de l'étude	4
Mise à jour des principales et récentes études évoquant le téléchargement illégal des livres.....	5
Evolution du piratage entre janvier 2011 et février 2012	8
Méthodologie de l'étude.....	10
Focus : Le téléchargement direct d'ebooks (DDL).....	13
Focus : la BD pirate.....	17
Une évaluation globale de l'offre	22
Echantillonnage	10
Résultats	25
Analyse des fichiers.....	25
Analyse des ouvrages.....	28
Synthèse des résultats	41
Lexique.....	43
Annexes.....	44

Introduction

L'étude « EbookZ 1 », publiée en octobre 2009 et mise à jour en février 2011 (« EbookZ 2 »), a été la première en France à analyser spécifiquement l'**offre illégale** des livres sur Internet, et à répondre notamment aux questions suivantes :

- Quelle est la nature de cette offre ?
- Quels sont les livres et les éditeurs les plus concernés ?
- Par quels circuits et comment sont piratés ces ouvrages ?
- De quelles quantités parle-t-on ?

Les prévisions sont à l'explosion du marché du livre numérique. Ainsi l'Idate prévoit un chiffre d'affaires mondial de 5,4 Mds € en 2015¹ (contre 0,7 Mds en 2010). Mais à l'heure actuelle, ce marché est encore balbutiant, avec à peine 2 % du chiffre d'affaires du secteur du livre en France. (1,8 % du revenu net global selon le SNE).

Dans une période où les catalogues des éditeurs se structurent autour de plates-formes de distribution numérique, il est intéressant d'analyser, en parallèle, évolue le piratage et dans quelle mesure il concurrence ou non l'offre légale.

Dans un but comparatif, nous avons donc, sauf exception mentionnée comme telle, utilisé la **même méthodologie** que dans « EbookZ » 1 et 2 (cf. rappel page 10).

Nous avons mis à jour la synthèse des différentes études publiées sur le piratage des livres (p. 5).

Enfin nous avons interrogé une douzaine de professionnels (auteurs, éditeurs, distributeurs) sur les enjeux du piratage. Nous avons publié en annexe 2 quelques extraits des entretiens les plus représentatifs des différents points de vue sur la question.

NB : Les termes de l'étude suivis d'un astérisque* sont définis dans le lexique p. 43.

¹ <http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=7842>

Champ de l'étude

Contenus — Rappel des principes de l'étude « EbookZ »

Le sujet de l'étude est le « piratage numérique du livre » et non le « piratage du livre numérique » : il n'est pas restreint aux seuls titres disponibles en offre numérique **légitime**, mais bien à l'ensemble des textes piratés, dont l'essentiel provient de livres papier scannés et diffusés en ligne. Lorsque nous parlerons de « livres piratés », il s'agira donc de l'ensemble des caractéristiques de **l'offre numérique illégale**, qu'elle provienne du scannage de livres imprimés ou du *cracking* (« craquage ») de livres déjà existants au format numérique.

La notion de « livre numérique » ou **ebook** utilisée ici renvoie à la définition fiscale du « livre », réservée aux imprimés non périodiques (« *Un livre est un ensemble imprimé, illustré ou non, publié sous un titre ayant pour objet la reproduction d'une œuvre de l'esprit d'un ou plusieurs auteurs en vue de l'enseignement, de la diffusion de la pensée et de la culture* »), à l'exclusion donc de la presse².

Or l'usage courant du mot **ebook** en matière de piratage, que l'on retrouve aussi sous la forme « **ebookz** » ou « **bookwarez** », recouvre les livres mais aussi les périodiques. En pratique, ces derniers constituent même 70 à 80 % du nombre de fichiers disponibles en téléchargement illégal³. Nous les avons systématiquement exclus des fichiers analysés.

L'étude ne concerne que les **contenus payants et sous droits**, donc tombant sous le coup de la législation française sur le droit d'auteur. La mise à disposition gratuite de contenus numériques issus du domaine public, mais qui peuvent constituer une partie non négligeable du chiffre d'affaires de certains éditeurs, est un enjeu qui déborde le cadre de notre étude et qui concerne une quantité infime des échanges en matière de peer to peer*.

Enfin, l'étude ne tiendra pas compte du piratage des traductions d'œuvres françaises. Elle ne concerne que les **livres publiés par des éditeurs français, en français** (traduites ou non).

Fichiers analysés

Nous avons défini des échantillons ou ensembles d'ouvrages disponibles au téléchargement illégal, divisé en 2 catégories : les **livres** et les **bandes dessinées** (BD). Nous avons exclu les livres audio.

Ces ensembles ont été constitués par les résultats de recherches croisées sur différents circuits de diffusion et affinées en excluant les fichiers corrompus ou ne correspondant pas à des livres sous droits.

Focus sur la BD et focus sur le téléchargement direct

Pour cette troisième édition d'« EbookZ », nous nous sommes penché tout particulièrement sur la bande dessinée⁴. Nous dressons un panorama du piratage de la BD (p. 17-21) et détaillons les éléments d'analyse relatifs à la BD dans le corps principal de l'étude.

Un deuxième focus (p. 13-16) détaille cette fois le téléchargement direct (ou *direct download* en anglais, ou encore DDL).

² Nous avons également exclu de l'étude les partitions musicales, qui font l'objet d'un piratage massif et spécifique.

³ D'après notre observation des rubriques « ebooks » des principaux *trackers** et sites de référence en peer to peer*.

⁴ Un résumé du focus BD a d'ailleurs été publié à part, à l'occasion du salon de la BD d'Angoulême : www.lemotif.fr/fr/actualites/bdd/article/1566

Mise à jour des principales et récentes études évoquant le téléchargement illégal des livres (janvier 2011 à février 2012)

Etude Hadopi (janvier 2011)⁵

L'Hadopi a publié en janvier puis en mai 2011 les résultats de ses baromètres sur les pratiques de téléchargement des Français.

Le premier constat en janvier est que 52 % des internautes déclarant effectuer du téléchargement illégal n'envisagent pas de changer leurs comportements. Les livres sont à la 8^e place des biens culturels les plus téléchargés illégalement (29 % des internautes), mais à la 3^e place en termes de téléchargements légaux.

Le 2^e constat de mai, sur 1 500 interviews en ligne, est le suivant : 31% déclarent « avoir consommé sur Internet au cours des douze derniers mois des produits culturels de manière exclusivement illicite / les deux de manière licite et illicite » et 69 % « de manière exclusivement licite / pas de consommation de produits culturels en ligne (5% de l'échantillon, soit 67 personnes) ». Chez les internautes déclarant un usage illicite, les livres arrivent en 4^e position des usages licites (après la musique, les photos et les films vidéo), mais en 7^e et avant-dernière position des usages illicites.

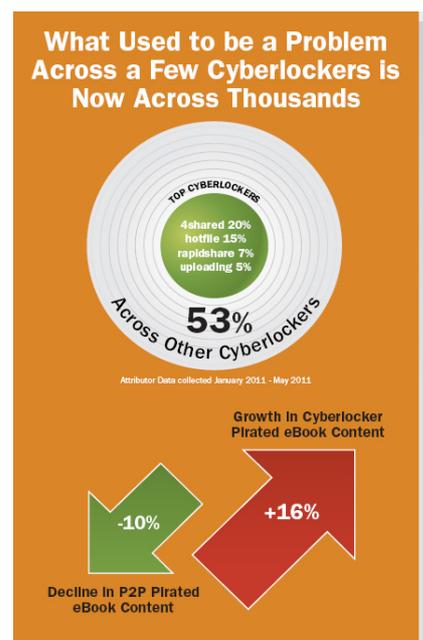
Baromètre numérique REC de GFK (mai 2011 et janvier 2012)⁶

A la question : « Au cours des 3 derniers mois, avez-vous téléchargé/consulté plus de livres numériques gratuits (légaux ou illégaux) ou plus de livres numériques payants ? », posée à un échantillon représentatif de 1 000 internautes, 74 % déclarent en mai 2011 avoir consulté plus de contenus gratuits que payants (et 34 % du gratuit seulement). L'étude ne précise pas quelle est la part de fichiers illégaux inclus dans ce « contenu gratuit ». En janvier 2012, GFK indique 18 % des 1 000 personnes interrogées ont téléchargé un livre et 14 % légalement.

Etude d'Attributor (2^e trimestre 2011)⁷

« *The State of Online Book Piracy* », étude dédiée au piratage numérique du livre aux Etats-Unis, a fait les constats suivants :

- Les best-sellers ne sont pas toujours les plus piratés ;
- Les livres les plus chers ne sont pas les seuls à être piratés ;
- Il existe des milliers de pages menant vers du contenu pirate, et leur nombre s'accroît jour après jour (0,8 M de pages en octobre 2010, 1 M en avril 2011) ;
- Les principaux hébergeurs de contenus en téléchargement direct (4Shared, HotFile, RapidShare, Uploading) représentent moins de 50 % des fichiers pirates (cf. diagramme ci-contre, ©Attributor). A noter la différence entre le marché américain et français de ce point de vue, cf. notre étude page 14.



⁵ <http://www.hadopi.fr/download/hadopiT0.pdf>

⁶ http://www.gfkrt.com/imperia/md/content/rt-france/barom_tre_num_rique_rec_vague3_gfk_afp.pdf

⁷ <http://www.attributor.com/research/books/235-the-state-of-online-book-piracy-q2-2011>

Le rapport d'Attributor pour 1^{er} trimestre 2011 affirmait par ailleurs que le piratage aurait déjà coûté plus de 3 Mds de \$ à l'industrie du livre.

A noter qu'en décembre 2011, Hachette France a annoncé faire appel à Attributor pour surveiller le piratage de son catalogue.

Etude de GFK sur le piratage du livre numérique en Allemagne (août 2011)⁸

L'étude sur le piratage des produits culturels numériques sur Internet évoque le cas des ebooks. A partir d'un échantillon représentatif de 10 000 personnes, l'étude montre que les ebooks sont la catégorie la moins piratée avec 2 M d'internautes allemands ayant piraté des livres en 2010, contre 15,6 M pour la musique, 5,8 M les séries TV, 4,3 M les films et 3,6 M les jeux vidéos.

0,8 M ont ainsi téléchargé illégalement 14 millions d'ebooks en un an, soit environ 18 ebooks par personne. Sur les 23 millions d'ebooks téléchargés légalement, seuls 5 millions étaient directement payants. 4 millions étaient promotionnels, et les 14 millions restants étaient en dehors des circuits payants.

81 % des personnes interrogées ayant téléchargé illégalement déclarent que l'envoi d'avertissements les ferait cesser leurs téléchargements illégaux.

The Global Ebook Market Survey (octobre 2011)⁹

L'étude compare le marché des ebooks dans 13 pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Espagne, Italie, Suède, Pays-Bas, Autriche, Slovaquie, Pologne, Brésil et Chine). Si le rapport note que : « *Piracy is a growing pattern in all emerging ebook markets, with varying degrees of impact* », il souligne aussi : « *The central topic of ebook piracy has been largely kept out of this study for the simple reason of a lack of solid data.* »

« Les Enjeux de l'application du taux réduit de TVA au livre numérique » (novembre 2011)¹⁰

Rapport réalisé par le Contrôle général et financier avec la participation de la Direction des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture.

L'étude tire les conclusions suivantes par rapport au piratage : a) « le piratage est susceptible d'augmenter parallèlement à la croissance de la disponibilité des œuvres en format numérique, quels que soient les verrous technologiques mis en place (DRM...) », et b) « si aucune étude, à ce jour, n'a mesuré précisément le lien entre le piratage et le prix de l'offre légale, tout donne à penser que la tentation du piratage sera d'autant plus forte que l'écart sera important entre l'offre légale et le prix attendu par les internautes ».

⁸ http://www.musikindustrie.de/fileadmin/piclib/presse/Dokumente_zum_Download/DCN-Studie_2011_Presseversion_FINAL.pdf

⁹ http://www.publishersweekly.com/binary-data/ARTICLE_ATTACHMENT/file/000/000/522-1.pdf

¹⁰ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Les-enjeux-de-l-application-du-taux-reduit-de-TVA-au-livre-numerique>

Trois scénarios sont envisagés pour le futur, avec des taux de piratage de 3 %, 6 % ou 15 % du marché global du livre, les ventes de livres numériques étant respectivement de 326, 280 et 134 M €. Le 3^e scénario, celui d'une « baisse du taux de TVA [...] en parallèle d'une baisse du prix de vente des livres numériques par les éditeurs pour arriver à un différentiel de prix entre l'imprimé et le papier de 40 % au 1^{er} janvier 2013, permet une hausse des ventes de livres numériques en valeur de + 59 % par rapport au scénario du *statu quo* » dans lequel le taux de TVA appliqué au livre numérique demeure à 19,6%, la décote de prix imprimé/numérique s'élève à 20 % et le piratage équivaut à 15 % du marché global. Dans ce 3^e scénario, l'évaporation du chiffre d'affaires due au piratage est au contraire la plus faible, « contenu sur l'ensemble de la période à un niveau incompressible, estimé à 3% du marché du livre global en 2015 ».

« *La pirateria digitale dei libri* » (février 2012)¹¹

L'AIE (Associazione Italiana Editori) a réalisé une étude sur le piratage en Italie qui met en valeur les résultats suivants :

- Environ 15 000 titres différents (italiens) seraient disponibles en téléchargement illégal.
- Sur un échantillon de 25 livres best-sellers du moment, 76 % se retrouvent sur les réseaux pirates (pour 70 % qui existent en version numérique légale).

Enfin il convient de noter que le SNE a confirmé en novembre 2011 qu'il ne rejoindrait pas le dispositif de l'Hadopi. « *Nous avons mis le dossier "Hadopi" de côté car la question du piratage de livres numériques en France ne se pose pas vraiment encore. Le marché du livre numérique online, c'est-à-dire hors ouvrages sur CD-Rom, ne représente encore pas grand-chose – environ 1 % – sur le marché français. Pour les éditeurs, ce n'est pas la priorité du moment. Développer leur présence sur les liseuses et tablettes qui arrivent sur le marché français les occupent plus actuellement.* » Le SNE préfère utiliser des avertissements aux hébergeurs, avec si possible une « *procédure automatisée de notification et retrait des contenus illicites* ».

¹¹ <http://www.aie.it>

Evolution du piratage de livres sur Internet entre janvier 2011 et mars 2012

L'offre illégale de livres est par définition très volatile. Si certains sites et *teams** pirates se développent, d'autres ferment ou stagnent, sans mises à jour pendant plusieurs mois.

1°) Création de nouveaux agrégateurs d'ebooks pirates

Lancement d'un portail dédié à l'édition professionnelle

Depuis septembre 2011, un site¹² s'est spécialisé en publications d'ebooks piratés dans les domaines suivants : Informatique, Réseaux & Télécoms, Industrie, Sciences & Technique, Economie & Finances, Entreprise, Bâtiment, Langues et Agriculture.

Son top 5 des livres les plus consultés (janvier 2012) est le suivant :

- *Apprendre à programmer : Algorithmes et conception objet* (Eyrolles)
- *La sécurité des réseaux avec Cisco* (éditions ENI)
- *Mécanique appliquée - résistance des matériaux* (Dunod)
- *Electronique de A à Z* (Dunod)
- *Réussir le nouveau TOEFL* (Studyrama)

Lancement d'un tracker généraliste

En novembre 2011, l'un des tous premiers trackers (site référençant des liens de téléchargement en torrent) généralistes a ouvert ses portes. Il semble avoir vocation à devenir tracker privé (accessible sur inscription et, le cas échéant, sur invitation d'un membre).

L'annuaire comporte plus de 300 liens de téléchargement d'ebooks et 280 liens de BD, référencés avec les couvertures des livres et les méta-données complètes, dont l'ISBN.



The screenshot shows a book listing interface. On the left is the book cover for 'L'appel de l'ange' by Guillaume Musso, published by XO Editions in 2011. The cover features a silhouette of a person sitting on a globe. To the right of the cover is a search icon. The main content area displays the book title, author, and publisher. Below this is a short synopsis in English: 'New York. Aéroport Kennedy. Dans la salle d'embarquement bondée, un homme et une femme se télescopent. Dispute anodine, et chacun reprend sa route. Madeline et Jonathan ne s'étaient jamais rencontrés, ils n'auraient jamais dû se revoir. Mais en ramassant leurs affaires, ils ont échangé leurs téléphones portables. Lorsqu'ils s'aperçoivent de leur méprise, ils sont séparés par 10 000 kilomètres : elle est fleuriste à Paris, il tient un restaurant à San Francisco. Cédant à la curiosité, chacun explore le contenu du téléphone de l'autre. Une double indiscretion et une révélation : leurs vies sont liées par un secret qu'ils pensaient enterré à jamais?'. Below the synopsis are three tags: 'L'appel de l'ange', 'Guillaume', and 'Musso'. On the right side, there is a metadata section with the following details: Titre : L'appel de l'ange; Auteur : Guillaume Musso; Editeur : XO EDITIONS; Pages : 400; Format : ePub; Seeders : 1; Leechers : 0; Taille : 3.31 Mo; Snatched : 2; Commentaires : 0. At the bottom right, there are two buttons: 'Plus d'informations' and 'Télécharger'.

Une interview des responsables du site apporte le témoignage suivant : « *Nous ne sommes pas là pour jouer les bandits et partager du contenu publié à tout prix. Si vous êtes un auteur privé et que vous écrivez pour votre plaisir, vos écrits sont les bienvenus. Nous partageons des écrits, de la culture, et vos travaux en font partie. (...) [Notre] survie dépendra de ses membres, mais ne pourra pas mourir si des personnes spécifiques décident d'arrêter de partager. C'est aussi l'un des intérêts de créer un tracker !* ». Et ils ajoutent à propos de la décision du SNE de ne pas rejoindre l'Hadopi : « *Ça ne fait que nous rassurer pour notre avenir et nous conforte dans nos idées. Pour notre avenir dans le sens où ça nous*

¹² Sauf mention exceptionnelle lorsqu'il s'agit de sites fermés ou très connus du grand public, nous n'indiquons pas les noms des sites pirates afin de ne pas accorder de la publicité à des contenus par nature illégaux.

protège d'une des lois les plus dangereuses pour les gens dans notre position concernant le partage sur Internet. Mais aussi dans nos idées pour la simple et bonne raison que le SNE a lui-même ressenti l'absence de "danger" pour les ebooks sur Internet. »

2°) Parallèlement, la disparition de plusieurs forums et sites pirates

On constate ainsi que 2 des sources de DDL que nous avons utilisées lors des deux précédentes études (« EbookZ » 1 et 2) n'existent plus. Une autre existe encore, mais sous un autre nom. Une a supprimé sa section Ebooks, pour une raison inconnue. Enfin Library.nu a été fermée par l'Association of American Publishers en février 2012.

3°) Apparition éphémère d'une « bibliothèque numérique » pirate

Créé au printemps 2011, un nouveau site présenté comme une « bibliothèque » a hébergé pendant plusieurs mois plus de 400 ebooks au format epub. Les fichiers provenaient majoritairement d'autres forums francophones, certaines releases* pouvant être des exclusivités propres à ce site.

Le site a dû fermer ses portes depuis, mais sa démarche telle qu'elle était exposée dès l'origine est intéressante à analyser à plusieurs titres, car elle est assez représentative de celles de différentes *teams** d'ebooks :

- Le site reconnaît qu'il propose du contenu dit « *warez* », donc illégal. Il légitime son existence par son objectif qui est l'accès à la culture gratuitement.
- Il est tenu par des passionnés, qui vont jusqu'à proposer un système d'achats groupés d'ebooks : les membres du site achètent un livre à plusieurs, qui est ensuite « *rippé* » (fichier *cracké* si sous DRM puis converti en multi-formats) puis publié sur le forum.

- ➔ Pour plus d'informations sur la comparaison entre l'offre pirate et l'offre légale, consulter le « Tableau de bord n°1 – Offre numérique » (octobre 2010)
www.lemotif.fr/fr/e-motif/elabz-/l-offre-et-la-demande-de-livres/
- ➔ Pour une étude qualitative sur les *uploaders* et téléchargeurs, consulter le « Portrait des cyber-pirates du livre » (octobre 2010)
www.lemotif.fr/fr/e-motif/elabz-/portraits-de-pirates/

Méthodologie de l'étude

Pour conduire notre étude, nous avons identifié les circuits de diffusion des contenus piratés, puis nous avons essayé d'évaluer la quantité de ressources disponibles afin d'en extraire des échantillons analysables. La présente mise à jour suit la même méthode que nous rappelons ici.

Les circuits de téléchargement illégal

Nous ne donnerons pas ici la liste des sites offrant un accès à des fichiers illégaux et consultés dans le cadre de notre étude. Mais plutôt un classement des grandes catégories de sources possibles. Chacune de ces catégories a ses propres logiques de recherche, et donne un accès privilégié à des types de fichiers particuliers.

- 1) ed2k : le P2P* *via* le réseau eDonkey*
- 2) Torrent : le P2P* *via* le réseau torrent*
- 3) DDL : le *direct download** ou téléchargement direct
- 4) Usenet : les newsgroups ou groupes de discussion
- 5) HTTP : les recherches sur le web

Ces différentes sources correspondent à des usages d'Internet très différents.

Utilisateur novice ou occasionnel	HTTP, DDL*
Utilisateur averti	DDL*, eDonkey*, BitTorrent
Utilisateur expérimenté	Usenet, IRC, FTP, <i>trackers</i> * privés

D'une façon générale, et à l'exception de quelques best-sellers très diffusés, il reste assez fastidieux de trouver sur internet la version pirate d'un livre précis. Mais l'amélioration de l'accessibilité est une tendance de fond.

1) Ed2k : le piratage *via* le réseau eDonkey*

eDonkey* est un logiciel de partage de fichiers en peer to peer*, c'est-à-dire de machine à machine. Les sites dits de *dumplinks* ou *indexers* proposent des liens de téléchargement sous la forme d'annuaire thématique : musique, films, séries, jeux vidéo... Des annuaires de plus en plus nombreux comportent une rubrique « ebooks », qui indique les fichiers rendus disponibles gratuitement par les utilisateurs. Nous avons utilisé le logiciel eMule, l'interface eDonkey* la plus utilisée dans le monde. Le logiciel inclut une fonction de recherche qui permet l'utilisation de critères croisés.

Le protocole de recherche utilisé sur eMule est déterminant car il permet de filtrer les résultats avec pertinence. Ainsi une grande partie des fichiers comporte un **mot-clé générique** qui permet de préciser s'il s'agit d'un livre ou d'une BD.

- > pour les livres : ebook[s] french, ebook[s] francais, ebook[s] FR, ebook[s] livre[s], livre[s]
- > pour la bande dessinée : bande dessinee, BD french, BD francais, comics French, BDFR

L'utilisation de cette méthode introduit nécessairement un biais du fait que l'internaute n'effectue que rarement une recherche sur un mot-clé générique, mais plutôt sur le titre d'un livre ou un nom

d'auteur. Toutefois, elle reste pertinente car l'on constate que la majorité des fichiers sont « taggués » (identifiés par un tel mot-clé) de cette manière, ne serait-ce qu'au moins une des versions pirates d'un même livre, lorsqu'il en existe plusieurs. Afin d'obtenir un échantillon de taille raisonnable à analyser, nous avons effectué ces recherches sur les principaux serveurs ed2k*, en ne tenant compte que des fichiers réellement téléchargeables (on observe ainsi qu'en deçà de 2 sources accessibles sur plusieurs semaines, le fichier est difficilement accessible.)

A ces mots-clés ont été associés les extensions de formats de fichiers les plus répandus : .pdf (format PDF), .epub (ePub), .doc (format Word), .txt (format texte brut), .djvu, et les fichiers compressés .rar (WinRar), .zip (WinZip) et .cbr (Comic Book Rar).

Nous avons par ailleurs contrôlé ces recherches avec, selon le même protocole, des recherches sur l'agrégateur Figator.

Werber, Bernard - Le Livre Secret Des Fourmis

Cache

Extension: pdf

Availability: 5

Complete Sources: 1

Size: 13.6 Mb

Location: unknown

This file has been seen in peer to peer networks with the following names:

Werber, Bernard - Le Livre Secret Des Fourmis.pdf

Capture d'écran d'un exemple de fiche d'ebook pirate référencé sur Figator

2) BitTorrent : le P2P* via le réseau torrent*

Torrent* est également un protocole d'échanges de fichiers en peer to peer*. Le fonctionnement est toutefois différent car il suppose, pour un pirate qui souhaite diffuser une *release**, de créer un fichier torrent* (*tracker**) et de le faire référencer sur un annuaire spécialisé. Cette création et ce référencement, s'ils sont simples, rendent tout de même la procédure plus compliquée que *via* eDonkey.

Pour effectuer une recherche sur les torrent*, il faut donc accéder à des annuaires ou agrégateurs qui répertorient les liens et les classent en différentes catégories thématiques, dont les ebooks, mais dont l'ergonomie de recherche est rarement performante.

La méthode d'identification des fichiers utilisée est donc l'extraction exhaustive des fichiers inclus dans ces catégories « ebooks » des principaux agrégateurs.

3) DDL : le *direct download* ou téléchargement direct

Le *direct download** est en progression exponentielle depuis quelques années, car il offre à la fois une alternative sécurisée face à la surveillance du piratage, et des vitesses de téléchargement souvent plus élevées¹³.

Le développement de sites de stockage comme MegaUpload, RapidShare ou le service d'hébergement de Free, qui proposent des espaces de plusieurs gigas pour y déposer des fichiers

¹³ Voir sur ce point « EbookZ 2 », p. 14-15.

dont la légalité n'est que rarement vérifiée, a contribué au développement de ce mode de téléchargement. A l'heure où nous écrivons, le site MegaUpload a fermé à la suite d'une procédure judiciaire américaine (et laisse penser que l'utilisation de ce type de réseau pirate va connaître une décrue).

Des moteurs de recherche spécifiques aux hébergeurs de DDL* restent actifs, comme www.filecrop.com ou encore www.filetube.com. Toutefois, ces moteurs ne retournent que les résultats contenant le mot-clé de la recherche dans le titre du fichier, ce qui est de fait très limitatif. Par ailleurs, les fichiers sont filtrés très régulièrement et les contenus illégaux supprimés, ce qui augmente considérablement le taux de liens de téléchargement référencés mais non accessibles.

Il existe un autre moyen plus surprenant de trouver des fichiers sur le web. Il consiste à utiliser les fonctionnalités de recherche avancée de Google. On appelle parfois ces dernières « Google hacks » car elles peuvent, dans certains cas, permettre l'accès à des données censées être non publiques. Par exemple, la ligne suivante indexe des listes de sites proposant des livres en téléchargement :

```
intitle:"index.of" ebooks, intitle:"index of" +("/ebooks"|"book") +(chm|pdf|zip)
```

Cette dernière méthode reste anecdotique, car utilisée seulement par les plus expérimentés, et nous n'en avons pas tenu compte dans nos recherches de fichiers.

4) Usenet : les newsgroups ou groupes de discussion

Plus connus en France sous le nom de « newsgroups », il s'agit d'un réseau de forums de discussion, existant depuis 1979, et dont Google Groups n'est que la partie grand public la plus visible aujourd'hui. A l'origine développés pour diffuser du texte brut, les newsgroups sont réputés pour leur capacité à véhiculer des fichiers binaires*, par exemple des fichiers de musique, des films ou des ebooks.

Les noms des groupes de téléchargement d'ebooks francophones contiennent généralement le mot « binaries » (fichiers binaires*) ainsi que le mot « ebook » et « french ». Des moteurs de recherche spécifiques, sur le web, comme www.binsearch.info, permettent de trouver plus facilement les fichiers diffusés sur Usenet.

La méthode d'extraction a été identique à celle du réseau Ed2k, c'est-à-dire l'utilisation de ces mots-clés génériques.

5) HTTP : les consultations en visionnage ou « streaming » sur le web

Mis à part les recherches spécifiques sur un moteur de recherche comme Google, il est possible de trouver des ebooks pirates disponibles en lecture en ligne (avec éventuellement un lien de téléchargement) sur des sites de publication spécialisés, pour lesquels nous avons utilisé la même méthode que pour ed2k.

Ayant fait largement parler de lui auprès du grand public quand Barack Obama l'a utilisé pour diffuser des documents pour sa campagne électorale, le site **Scribd** (www.scribd.com), créé en 2007 aux États-Unis, permet de publier ses textes dans une base de données accessible à tous. Les mêmes remarques peuvent être faites concernant **WattPad** (www.wattpad.com), un logiciel de lecture d'ebooks sur téléphones portable lancé en 2006, lui aussi critiqué pour héberger sans accord préalable des fichiers sous droits.

Si tous ces sites suppriment régulièrement des documents illicites, à la demande des ayants droit, il reste encore une poignée d'ouvrages francophones disponibles au visionnage en toute illégalité. Toutefois les fichiers disponibles directement par HTTP ne constituent qu'une part très marginale de l'ensemble : un internaute novice qui effectue une recherche d'ebook pirate sur un moteur de recherche obtiendra d'abord comme résultats les liens vers du téléchargement direct ou du peer to peer.

Focus :

Le téléchargement direct d'ebooks (DDL)

L'analyse et les chiffres apportés ci-après ne concernent que les ebooks et non pas la BD. En effet, le piratage de la BD sur les réseaux de DDL est présenté dans le focus consacré à la BD (p. 17-21).

Typologie

Tableau comparatif des 10 principaux sites de DDL d'ebooks pirates

Site	Type	Spécialisé ¹	Ebooks ²	Métadonnées ³
A	site		2 000	oui
B	site		1 900	oui
C	forum		1 400	variable
D	site (team*)	x	1 400	oui
E	site		1 300	non
F	forum		1 200	variable
G	forum		1 100	variable
H	forum		800	variable
I	site	x	400	oui
J	site (spécialisé en littérature pro)	x	400	non

¹ Sites spécialisé sur les ebooks (au contraire d'un site de warez généraliste).

² Nombre de références d'ebooks (hors BD) correspondant à nos critères (cf. Méthodologie).

³ Présence de métadonnées détaillées sur le livre et le fichier (titre, éditeur, année de publication, taille, ISBN...).

- **Agrégateurs** : la volatilité des sites de DDL rend difficile l'estimation de leur quantité. Toutefois, une observation des réseaux montre qu'il n'existe qu'un nombre limité de sites stables et publics (ayant plusieurs années d'existence, une accessibilité permanente, un bon référencement et des mises à jour régulières) offrant un large catalogue (supérieur à 100) d'ebooks français. On peut évaluer ce nombre de **10 à 20 sites**.

Ces sites proposent leurs ebooks soit sous la forme d'un catalogue semblable à celui d'un libraire en ligne. Soit, la plupart du temps, sous la forme d'un forum de discussion dans lequel chaque nouveau lien de téléchargement fait l'objet d'un nouveau post. Ces liens sont généralement standardisés : le titre commence par le nom de l'hébergeur entre crochets, suivi par le titre du livre proposé. Exemple : *[RS] Le capital de Karl Marx* : il s'agit d'un lien de téléchargement du livre *Le Capital*, hébergé sur RapidShare. [MULTI] signifie que les liens de téléchargement sont disponibles sur plusieurs sites de stockage différents.

La grande majorité des sites requièrent une inscription (gratuite et immédiate), puis un accès avec login et mot de passe. Dans certains cas, plus rares, l'accès au catalogue est limité en fonction du degré de participation des usagers (plus on *upload*e d'ebooks sur le site, plus l'accès est ouvert).

A noter le cas particulier d'un agrégateur qui propose aujourd'hui uniquement des liens de téléchargement (près de 500) *via* sa page Facebook, son site web étant inactif.

- **Sites de teams*** : semblables par leur forme aux agrégateurs, ils diffèrent en ce qu'ils publient seulement les *releases** créées par la *team** en question.

- **Pages personnelles** : il existe une multitude de pages personnelles proposant de 1 à quelques centaines de liens de téléchargement d'ebooks pirates. Leur évaluation est impossible et, à de très rares exceptions près, elles sont très mal référencées sur les moteurs de recherche.
- **FTP privés** (et « dropbox ») : il s'agit d'espaces de stockage librement gérés par les internautes, en général partagés par un accès avec mot de passe, et peu ou pas référencés sur les moteurs de recherche. On peut y trouver d'énormes librairies pirates, presque toujours composées de livres téléchargés depuis les principaux forums.
- **Hébergeurs** : il ne s'agit que de simples espaces de stockage commerciaux se rétribuant sur les abonnements premiums). 99 % des liens des forums et pages personnelles renvoient vers ces sites d'hébergement.

Statistiques sur les hébergeurs d'ebooks pirates

Le tableau suivant a été réalisé en analysant le lieu d'hébergement des 50 derniers fichiers d'ebooks¹⁴ publiés sur chacun des 10 principaux sites mentionnés plus haut (ce qui correspond à une période de publication comprise entre 1 et 3 mois selon les sites). Le top donne donc une idée de la popularité actuelle des hébergeurs de DDL.

	Hébergeur	Ebooks hébergés
1	FileSonic ¹⁵	27,5%
2	MegaUpload ¹⁶	25,3%
3	FileServe	11,0%
4	Uploaded	9,8%
5	Uploading	7,0%
6	UserShare	3,5%
7	Filepost	3,3%
8	MediaFire	2,3%
9	Rapidshare	2,0%
10	Wupload	1,8%
11	HotFile	1,5%
12	UploadStation	1,5%
13	BayFiles	1,5%
14	FilesIn	1,0%
15	FileDude	0,5%
16	4Shared	0,3%
17	FreakShare	0,3%
18	Deposit Files	0,3%

Observations :

- **Une multitude d'hébergeurs** : les 500 fichiers analysés sont hébergés chez 18 sites différents.

¹⁴ L'échantillon a été constitué hors BD, mais le classement resterait valable si on les incluait.

¹⁵ A noter que FileSonic semble avoir modifié ses conditions d'utilisation et sera sans doute à terme délaissé par les équipes pirates. Le classement ci-dessus est donc très volatile.

¹⁶ Depuis la période de collecte des données, MegaUpload a été fermé par les autorités américaines.

- **Mais 2 hébergeurs principaux représentent plus de 50 % des fichiers : FileSonic et MegaUpload** sont les 2 hébergeurs d'ebooks pirates les plus populaires au moment de la réalisation de cette étude. Les 5 premiers hébergeurs représentent 80 % des fichiers. Le classement est à comparer avec celui réalisé par Attributor aux Etats-Unis au début de l'année 2011 (cf. p. 5).

On observe également que presque tous les sites de téléchargement illégal ont 1 ou 2 hébergeurs favoris, qui ressortent très majoritairement (hébergeant plus de 75 % de leurs fichiers). La fermeture de MegaUpload et la menace qui pèse sur un certain nombre d'autres stockeurs de fichiers et ont donc suscité de nombreux débats dans la sphère francophone pirate, dont les contenus, peut-être plus qu'aux Etats-Unis, s'avèrent concentrés sur quelques hébergeurs. Toutefois, le DDL ne semble pas menacé à court ou moyen terme. On trouve sur plusieurs forums pirates des listes mises à jour d'hébergeurs jugés « fiables », sur lesquels les fichiers supprimés seront sans nul doute transférés.

Contenus

La quantité d'ebooks proposés sur les différents types de sites pirates varie énormément. Selon nos observations, elle peut aller jusqu'à **1 500 à 2 000 ebooks différents** (entrant dans nos critères) pour un même site. Ce nombre reste difficile à évaluer car les rubriques « ebooks » sont souvent parasitées par la présence de titres de presse ou de fichiers ne correspondant pas à de véritables livres (manuels, photocopiés de cours, etc.). On constate ainsi que, sur les sites généralistes non spécialisés en ebooks, **la presse représente entre 50 % et 85 % des liens référencés**, et les ebooks de langue anglaise entre 5 % et 35 %.

Certains agrégateurs se sont spécialisés dans un domaine particulier (par exemple : l'édition professionnelle ou la littérature).

Rythmes de publication

Tous les sites n'indiquent pas la date de publication de leurs fichiers, mais on peut tenter une estimation. En janvier 2012, la moyenne cumulée sur notre échantillon de sites est de **89 titres par mois et par site**, avec des extrêmes allant de 15 à 130 titres. (A noter qu'il ne s'agit ici que de fichiers considérés selon nos critères.)

L'évolution temporelle est difficile à évaluer car soumise à une très forte volatilité et des variations saisonnières importantes (en périodes de vacances notamment). Toutefois, comme le montre le tableau ci-dessous agrégeant les données de l'un des sites de notre échantillon (site B), assez représentatif de la production pirate en général, la croissance est indiscutable.

	Octobre 2011	Novembre 2011	Décembre 2011	Janvier 2012
Nouveaux titres	20	27	58	96

Accessibilité du contenu

Comme le montre le tableau page 13, la plupart des sites pirates proposent des métadonnées qui facilitent la recherche et la classification des ebooks. Certaines sont très détaillées et incluent l'ISBN.

Par ailleurs, le nombre de clics moyen pour parvenir au lien de téléchargement est relativement faible (3 clics), et est à comparer à l'accessibilité de l'offre légale (cf. notre étude « Tableau de bord

n°1 – Offre numérique », déjà citée). Toutefois, la présence de nombreux liens morts, l'ergonomie générale de certains sites, complexe pour des internautes non avertis, et la faible pertinence de leurs moteurs de recherche internes sont autant de contraintes à considérer.

Evaluation de la demande

Il est très difficile d'évaluer le nombre de téléchargements de chaque fichier. Les forums affichent un compteur de visites associées à chaque post où se trouve un lien de téléchargement, mais ce nombre n'apporte qu'une indication toute relative. Aucun site ne propose de statistiques publiques fiables sur ses téléchargements.

Focus : la BD pirate

Le marché de la BD en quelques mots

Le marché de la bande dessinée en France est en crise relative. D'un côté les « valeurs sûres » des séries franco-belges sont en stagnation, et d'autre part le marché du manga s'essouffle et arrive peut-être à saturation (toutefois la baisse de part de marché du manga depuis 2009 est moins forte en France qu'au Japon et aux Etats-Unis).

En dépit de la crise, le nombre de titres publiés progresse de 3 % entre 2010 et 2011 (5 327 dont 3 841 strictes nouveautés), soit la 16^e année de progression consécutive.

Quelques données générales sur le marché de la BD¹⁷ :

- 12 à 14 % du marché de l'édition en 2011 pour 360 à 420 M de chiffre d'affaires.
- 102 séries à grand tirage constituent l'essentiel des ventes.
- 20 % de rééditions chaque année.
- 9 grands groupes d'édition dont les 5 premiers représentent 70 % de part de marché.
- Les comics et les mangas représentent respectivement un peu moins de 40 % et 8 % des nouveautés (source : ACBD).

Particularité de l'offre numérique illégale de BD

Un piratage massif

La BD est la catégorie éditoriale la plus piratée sur Internet.

De nombreux sites et forums agrègent des liens de téléchargement, classés par ordre alphabétique et/ou chronologique. Dans le cas de sites généralistes proposant musiques, jeux ou vidéos, la BD y est presque tout le temps une sous-rubrique de la catégorie « Ebooks », parfois répartie entre comics et mangas.

L'une des particularités de la BD est qu'elle se prête beaucoup plus à la « collection », à l'instar de la musique, que le reste des ebooks. Son temps de lecture et son format la rendent mieux adaptée à une lecture sur un ordinateur ou un support numérique. Il est donc fréquent de trouver des « bundles » ou paquets de BD à télécharger, par exemple par série ou par auteur. Certains sites se contentent de publier sur une seule page une liste brute de liens de *direct download*, proposant jusqu'à 100 Go de BD téléchargeables en quelques clics.

Une multitude de *teams** organisées

Contrairement aux ebooks en général pour lesquels il n'existe en France qu'une poignée de *teams** véritablement organisées et produisant régulièrement des *releases** de qualité, on trouve une multitude de *teams** (une centaine) dédiées à la BD, plus ou moins actives.

Nous renvoyons à notre étude « Portrait des cyber-pirates du livre »¹⁸ (octobre 2010), pour une description détaillée des motivations et des procédures en matière de piratage de livres et de BD.

¹⁷ Source : Ipsos/GFK.

Une offre en streaming pour le scantrad

La BD se prête particulièrement bien à la lecture en streaming (ou lecture en ligne). C'est d'ailleurs un modèle qu'ont développé la plupart des plates-formes légale de BD numérique (avec notamment la formule d'abonnement lancée par Izneo en décembre 2011), et qui se retrouve également sur les plates-formes illégales de scantrad.

La lecture en ligne est une pratique ancienne et structurée (en sites, *teams**, etc.) pour le manga piraté, ce qui n'est pas le cas pour les autres types de BD.

Scantrad : une évaluation de la demande

Comme nous l'avons déjà évoqué dans « EbookZ » 1 et 2, le scantrad est une pratique un peu à part, avec des *teams** (équipes) et des procédures de création et diffusion très organisées.

Il existe différents types de sites diffusant du scantrad :

- a) **Agrégateurs généralistes** : ces sites peuvent aller d'une énorme plate-forme de scantrad regroupant plus de 800 séries de mangas réalisées par une centaine de *teams** différentes, à une plate-forme moyenne avec 50 à 200 séries provenant d'une vingtaine de *teams**, en passant par une multitude de sites personnels indexant quelques dizaines de mangas chacun.

Le principal portail, à la fin de décembre 2011, regroupe ainsi environ 9 000 chapitres de mangas en streaming, et 8 000 en *direct download**. Son top 10 en termes de visites est le suivant :

	Titre	Visites*
1	Naruto	3 500 529
2	Bleach	3 429 702
3	One Piece	2 943 993
4	GTO: Shonan 14 Days	618 227
5	The Breaker: New Waves	548 728
6	Defense Devil	522 496
7	Beelzebub	450 894
8	1/2 Prince	446 305
9	Ares	343 266
10	Soul Eater	332 443

*Cumul depuis 2006

A noter que ce site, comme beaucoup, applique la règle « déontologique » suivante : lorsqu'un manga est publié par un éditeur en France, son accès est supprimé¹⁹. Ainsi, sur ce top 10, 3 titres ne sont en réalité plus du tout accessibles, et de 3 autres on ne trouve que leurs derniers chapitres (encore non traduits en France).

¹⁸ www.lemotif.fr/fr/e-motif/elabz-/portraits-de-pirates/

¹⁹ Un principe similaire est appliqué par certaines *teams** pirates pour les BD albums, puisqu'elles s'engagent à respecter un certain délai à partir de la date de parution pour diffuser les scans.

Le top 10 de deux des autres principaux portails (A) et (B) confirme le succès de certains titres en matière de piratage.

Site A

	Titre
1	One Piece
2	Bleach
3	Kimi no Sei
4	Kenichi
5	Fairy Tail
6	Ways of the Jogang Jicheo
7	Nurarihyon no Mago
8	Yawarakai Onna
9	Kare Made Love KM
10	Lingerie Logic

Site B

	Titre	Visites*
1	Fairy Tail	255 341
2	Bleach	98 834
3	Free Fight : New Tough	93 233
4	Naruto	89 421
5	One Piece	87 824
6	Dreamland	60 272
7	High School of the Dead	55 316
8	Step Up Love Story	54 236
9	Katekyoshi Hitman Reborn!	49 036
10	Bakuman	44 624

*Estimations du site

La popularité de ces titres est à comparer à leur succès en offre légale :

	Titre	Tirage cumulé*
1	Naruto	750 000
2	Fairy Tail	500 000
3	One Piece	460 000
4	Bleach	300 000
5	Black Butler	216 000
6	Full Metal Alchemist	212 000
7	Bakuman	165 000
8	Judge	160 000
9	Gunm Last Order	150 000
10	Pluto	110 000

*Cumul des titres ayant eu le plus gros tirage en 2011. Source : ACBD²⁰.

Globalement, on constate que sur le marché du manga en France, 10 séries assurent environ 50 % des ventes. On retrouve cette prédominance de quelques séries phares en matière de téléchargement illégal.

b) Sites spécialisés sur un ou quelques mangas : en général sur 1 titre phare ou quelques titres. Ces sites correspondent parfois aux sites officiels de *teams**. A titre d'exemple, l'un des principaux sites consacrés à la série *One Piece*, l'une des plus populaires, compte près de 1,1 M de visiteurs (pour 4,1 M de visites) sur l'année 2011. Chaque épisode est téléchargé en moyenne 25 000 à 30 000 fois.

On retrouve des chiffres de téléchargement quasi identiques sur un autre important portail, consacré à une dizaine de séries populaires, dont *One Piece*, *Bleach* et *Naruto*. Chaque épisode d'une série phare y est téléchargé entre 40 000 et 80 000 fois, 20 000 à 40 000 pour une série moins populaire, et entre 3 000 et 20 000 pour les plus petites audiences.

²⁰ http://www.acbd.fr/images/stories/ACBD_BILAN_2011.pdf © Gilles Ratier, secrétaire général de l'ACBD (Association des critiques et journalistes de bande dessinée).

- c) **Sites de *teams**** : publient uniquement les travaux de scan réalisés par la *team** concernée. Sont parfois similaires aux sites de catégorie *b*.
- d) **Sites d'information** : portails qui listent les *teams** et les mangas en cours de publication sur les sites de scantrad, forums de discussion entre fans de mangas et « *scanlators* » (= faiseurs de scantrad, en anglais).

Remarque générale : les statistiques concernant les différents sites ne sont publiées qu'à titre indicatif et ne sauraient constituer des données définitives sur les volumes d'échanges de BD pirates. Elles recourent des réalités très différentes (visites, visiteurs, visionnages ou téléchargements) et proviennent des sites eux-mêmes. La fiabilité de ces chiffres est donc toute relative, mais ils fournissent des ordres de grandeur et des classements pertinents dans le cadre de notre étude. Par ailleurs, presque tous les hébergeurs de fichiers nettoient régulièrement leurs serveurs, en supprimant des fichiers qu'ils estiment litigieux ou sur lesquels des plaintes ont été déposées. Un grand nombre de liens de téléchargement ne sont plus valides.

BDZ en peer to peer

Si le *direct download** a tendance à supplanter l'offre peer to peer* (cf. « EbookZ 2 » p. 14), celle-ci est encore très importante. Elle se décompose en 2 circuits de diffusion : BitTorrent et Ed2K.

Torrent

Nous avons utilisé l'agrégateur Torrent411 afin d'effectuer des recherches sur le réseau BitTorrent. Début décembre 2011, 5 610 fichiers étaient identifiés comme « BD » : la grande majorité doit être exclue de la présente étude, car elle ne correspond pas à nos critères de sélection (cf. Méthodologie, p. 10), beaucoup étant des œuvres en anglais ou n'étant pas réellement des BD (par exemple des livrets de jeux de rôle).

A titre indicatif, la moyenne des téléchargements complets sur l'ensemble des titres s'élève à 569 (pour 5 *seeders**), et le total des téléchargements complets est de 3 200 000. Le top 15 en nombre de téléchargements, après filtrage en fonction de nos critères, est le suivant :

Titre (1)	Taille du fichier (Mo)	Complétés (2)	Seeders* (3)	Leechers* (3)
Le Guide du Sexe en BD FRENCH EBOOK PDF	34,9	7 465	19	0
37 bd astérix & obélix	962,1	6 946	38	0
Walking Dead - Tomes 1 à 6	346,3	6 767	50	1
BD - XIII - Intégrale 19 Albums	398,8	6 452	51	0
Collection de 24 livres de Tintin + Extras	706,7	6 259	89	0
gaston lagaffe	164,5	5 844	40	0
Leonard Genie - 35 Albums	557,8	5 637	26	1
Lanfeust des étoiles	190,9	5 234	24	0
Le donjon de Naheulbeuk	161,1	4 797	25	0
Lanfeust de Troy	215,3	4 618	26	0
Walking Dead - Tome 7	81,6	4 610	32	0
[BD]Les Tuniques bleues_48 albums	815,83	4 553	29	0
Asterix 30 albums format PDF	594,91	4 231	55	4
Walking Dead - Tome 8 - Une vie de souffrance	132,62	4 199	33	0
Walking Dead - Tome 9 - Ceux qui restent	129,32	4 153	32	0

(1) Nous avons laissé le titre du fichier tel qu'il apparaît sur le moteur de recherche.

(2) Il s'agit du nombre de fichiers entièrement téléchargés par des internautes.

(3) cf. Lexique pour la définition de seeders* et leechers*.

Ed2K

Le moteur de recherche du principal agrégateur de liens de téléchargement comporte plus de 32 000 références (majoritairement en français). La plupart des fichiers, toutefois, ne sont pas disponibles car ils ne disposent que de 0 ou 1 seule source de partage.

DDL

L'échantillon analysé plus loin dans l'étude est constitué de fichiers récupérés en DDL. A noter que l'offre de BD pirates est répartie, selon nos estimations, entre 20 % de comics, 20 % de mangas et 60 % d'albums (cf. page suivante).

Une évaluation globale de l'offre

Dans « EbookZ 1 » (octobre 2009), notre estimation du nombre de fichiers illégaux disponibles était la suivante :

- de 1 000 à 1 500 titres différents d'ebooks (ou livres, pour les distinguer des bandes dessinées),
- et de 3 000 à 4 500 titres différents de BD.

Dans « EbookZ 2 » (mars 2011) :

- de 2 000 à 3 000 titres différents d'ebooks,
- et de 30 000 à 35 000 BD dont environ 6 000 à 7 000 titres différents réellement accessibles (la majorité des fichiers partagés en peer to peer le sont avec très peu de sources de téléchargement, et beaucoup de supposés liens de téléchargement en DDL* sont en réalité inactifs).

Après trois nouveaux mois de recherches sur un très grand nombre de fichiers illégaux à disposition des internautes dans les différents circuits de diffusion, nous estimons que sont réellement disponibles **3 000 à 4 000 titres différents de livres** et **8 000 à 10 000 titres différents de BD**²¹. En ce qui concerne la BD, le nombre global de fichiers piratés, mais dont la majorité ne sont pas accessibles ou trouvables par des internautes expérimentés, peut être évalué entre 35 000 et 40 000, avec la répartition suivante : 8 000 comics, 8 000 mangas, et 24 000 albums.

Ce total reste assez conservateur compte tenu du fait que sont exclus les ouvrages disponibles seulement sur des réseaux privés, accessibles par une connexion sécurisée, et dont il est impossible d'évaluer la quantité.

Il reste également très faible au regard du nombre de titres papier disponibles.

	Titres piratés	Titres disponibles en offre légale papier	% des titres piratés
Livres	3 000-4 000	560 000-565 000	0,5 %-0,7 %
BD	8 000-10 000	35 000-40 000	20-25 %
Livres + BD	11 000-14 000	600 000	1,8 %-2,3 %

En ce qui concerne le peer to peer*, la majorité des fichiers disponibles ne sont que difficilement accessibles, car peu partagés par les internautes (entre 0 et 1 source). Nous réitérons nos conclusions des années précédentes : le téléchargement illégal de livres est un piratage résiduel dans un secteur qui n'a pas encore connu de commercialisation numérique massive. Ce taux de piratage progresse néanmoins avec la mise à disposition d'ebooks au format numérique, nécessitant une mise à jour régulière de cette étude.

²¹ A noter que nous intégrons dans ces chiffres (ce qui n'était pas le cas dans les « EbookZ » précédents), les mangas accessibles en streaming (au moins 1 000 titres facilement accessibles).

Echantillonnage

A partir de ces observations, nous avons pu établir des ensembles ou échantillons²² que nous avons analysés en détail afin de comprendre la nature de l'offre illégale. Nous avons retenu le nombre de fichiers suivants :

	Nombre de fichiers
Ebooks	689
BD	311
Total	1 000

Il est à noter que, pour cette mise à jour, le corpus des 311 BD provient des circuits de *direct download**. L'étude de cet échantillon de BD est affinée par l'analyse détaillée du réseau ed2K grâce à un annuaire qui référence la quasi-totalité des fichiers de BD qui y sont disponibles (voir ci-dessus, p. 21).

Pour les ebooks (désignés aussi par le mot « livre ») comme pour les BD, nous avons utilisé cette année encore une méthode chronologique en ce qui concerne le *direct download** (circuit de diffusion sur lequel les fichiers peuvent être datés facilement), ce qui signifie que nous avons traité en priorité les fichiers mis à disposition le plus récemment (nous sommes remonté jusqu'en septembre 2011).

Indépendamment des nouveautés, cette méthode reste pertinente pour juger de l'ensemble des fichiers illégaux, d'une part parce que ces derniers ont une « date de péremption » liée à leur suppression par les hébergeurs de *direct download** lorsque les liens ne sont plus actifs, ce qui oblige les pirates à les *re-uploader* régulièrement ; et d'autre part parce qu'elle ne concerne pas les fichiers partagés en peer to peer.

Comme pour « EbookZ » 1 et 2, ces échantillons ont été collectés selon une logique d'entonnoir : nous avons commencé par relever les fichiers disponibles facilement, c'est-à-dire sur le réseau eDonkey et en BitTorrent ainsi que sur les principaux annuaires de *direct download** et marginalement sur les sites de publication en HTTP. Puis nous avons affiné en utilisant les sources plus alternatives comme les newsgroups. Nous n'avons pas tenu compte des fichiers trouvables sur IRC, compte tenu de la difficulté d'y accéder.

Nous nous sommes donc mis à la place d'un internaute moyennement expérimenté, afin de voir ce qu'il était possible de trouver sans des prérequis de savoir informatique trop importants.

La taille des ensembles a été déterminée de façon à conserver le meilleur rapport possible entre une nécessaire représentativité et la complexité d'analyser un grand nombre de fichiers. Au total, les quantités de livres piratés sont suffisamment faibles pour que les ensembles considérés soient assez représentatifs : ainsi, pour les livres, l'échantillon représente environ 20 % de l'estimation du volume global d'ouvrages piratés disponibles sur Internet.

Les échantillons ont toujours tendance à sous-représenter certaines catégories de livres, trouvables en grandes quantités sur des sites spécialisés, voire privés, mais qui n'apparaissent que dans une moindre mesure lors de recherches généralistes. C'est surtout le cas des publications professionnelles (ouvrages à destination de l'entreprise, par exemple d'information financière, marketing ou scientifique), d'informatique et de jeux de rôles.

Au final, la répartition par circuits des corpus de fichiers que nous avons étudiés est la suivante :

²² Les fichiers en DDL et torrent ont été recueillis sur une période de publication de trois mois allant du 15 septembre au 15 décembre 2011.

	Emule	Torrent	DDL	Usenet	Autre
Livres	7 %	14,4 %	75,3 %	2,6 %	0,7 %

Même constatation qu'avec « EbookZ 2 » : l'importance prise par le téléchargement direct (DDL), au détriment de l'échange de fichiers en peer to peer. On se rend compte qu'il y a moins de fichiers disponibles facilement et immédiatement sur les réseaux peer to peer. Emule devient désaffecté et passe de 25 % à 7 %. Les autres modes de téléchargement, sans surprise, restent marginaux. La répartition que nous avons constatée dans le tableau ci-dessus est cohérente avec les études sur la répartition des circuits de téléchargement.

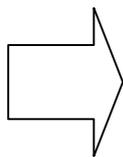
Redisons-le : les chiffres ci-dessus ne reflètent pas la diffusion de l'ensemble des textes piratés mais de ceux qui sont accessibles le plus facilement, selon la méthode utilisée pour créer les échantillons de l'étude. Ils ont donc tendance à sous-valoriser certains circuits moins accessibles aux profanes, à l'instar des newsgroups et l'IRC (essentiellement pour les bandes dessinées). Par ailleurs ils ne tiennent compte que du téléchargement et pas du visionnage en ligne ou *streaming*.

Nous avons également, lorsque cela s'est relevé pertinent, ajouté à titre comparatif l'analyse des fichiers provenant uniquement des livres piratés par la principale *team** francophone (échantillon de 519 titres).

Catégories éditoriales

Afin d'affiner les comparaisons avec le marché du livre papier, et de permettre aux professionnels de disposer de références connues, nous continuons d'utiliser la typologie établie par la CLIL et le SNE²³. Comme dans « EbookZ 2 », nous avons retenu 22 catégories et sous-catégories (parmi les 12 catégories principales de la nomenclature en usage dans la profession²⁴).

1-ENSEIGNEMENT
2-SCIENCES TECHNIQUES ET MEDECINE
3-INFORMATIQUE
4-SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
5-PHILOSOPHIE
6-RELIGION ET ESOTERISME
7-DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES
8-ROMANS
9-ROMANS POLICIER
10-ROMANS EROTIQUE
11-ROMANS SF ET FANTASTIQUE
12-THEATRE ET POESIE
13-DOCUMENTS ET ESSAIS
14-HUMOUR
15-MEMOIRES ET BIOGRAPHIES
16-JEUNESSE
17-BD ALBUMS
18-BD COMICS
19-BD MANGA
20-BEAUX ARTS
21-PRATIQUE ET LOISIRS
22-TOURISME



1-ENSEIGNEMENT
2-SCIENCES TECHNIQUES ET MEDECINE
3-SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
4-RELIGION ET ESOTERISME
5-DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES
6-LITTERATURE
7-DOCUMENTS, ACTUALITE, ESSAIS
8-JEUNESSE
9-BANDE DESSINEE
10-BEAUX LIVRES ET LIVRES PRATIQUES

²³ Pour connaître le détail de ces catégories, nous renvoyons le lecteur aux repères statistiques du SNE : <http://www.sne.fr/pages/infos-et-documentation/publications.html>

²⁴ Les 10 catégories statistiques proposées par le SNE (en excluant Cartes & Atlas et Ouvrages de documentation).

Résultats

Il est nécessaire de rappeler que les résultats de notre étude doivent être pris avec précaution, compte tenu de la volatilité des échanges sur Internet et de la difficulté d'établir des échantillons représentatifs sur des données illégales.

Analyse des fichiers

Qualité

Pour juger de la qualité d'un fichier, une dizaine de caractéristiques ont donné lieu à une évaluation globale. Les caractères du texte sont-ils flous ? Le texte est-il imprimable ? Respecte-t-il la mise en page originale ? Les photos ou illustrations ont-elles beaucoup perdu à la compression ? Y a-t-il des pages ou des fragments de page manquants ? Les pages sont-elles alignées correctement ? Le fichier est-il bien compressé ?

L'évaluation est une note de **1 à 5** :

- 1 : fichier le plus bas de gamme, en général un simple texte au format brut, sans mise en page, difficilement lisible ou incomplet.
- 2 : fichier au format traitement de texte (Word ou Open Office), très légèrement remis en page, ou PDF de très mauvaise qualité.
- 3 : fichier moyen, en général un PDF au format image dont la résolution ne permet pas l'impression.
- 4 : fichier de très bonne qualité, auquel il manque seulement un ou deux critères de confort de lecture (par exemple : recherche en mode texte dans le cas d'un essai).
- 5 : fichier au format PDF (image ou en texte libre) ou ePub d'excellente qualité, se rapprochant au maximum de l'original et offrant un confort de lecture optimal.

Remarque : contrairement à la musique et à la vidéo, le taux de *fakes** pour les ebooks est toujours extrêmement bas, moins de 1 %.

	1	2	3	4	5	Note moyenne
Livres	1 %	4,5 %	14,5 %	41,1 %	39 %	4,1
BD	0 %	0,7 %	3,4 %	43,2 %	52,7 %	4,4
Total	0,7 %	3,2 %	10,7 %	42,5%	43 %	4,2

Notre étude montre que la **qualité globale moyenne des fichiers dépasse 4 sur 5**. 85,5 % des fichiers (80,1 % des livres et 95,9 % des BD) ont une qualité supérieure ou égale à 4. Ce qui va à l'encontre d'une idée reçue selon laquelle les fichiers illégaux sont de mauvaise qualité.

Par rapport à « EbookZ 2 », on observe une légère amélioration de la note moyenne (4,1 pour les livres contre 3,9), qui s'explique surtout par le travail effectué par les principales *teams** pirates. Plus marginalement, cela tient aussi au développement de l'offre légale et la multiplication du nombre de fichiers crackés ; ainsi certains fichiers sont explicitement des fichiers « rippés » depuis l'offre commerciale, on y trouve les mentions du prestataire ayant réalisé le fichier pour l'éditeur, comme : « *ce document numérique a été réalisé par Nord Compo* ». À notre connaissance, en matière de BD aucun fichier piraté ne provient du piratage d'un fichier numérique disponible en offre légale. Cette même constatation nous a été confiée par la plate-forme Digibidi.

La **qualité globale moyenne des BD est de 4,4 sur 5** (4,3 pour « EbookZ 2 »). Cette moyenne est un peu plus élevée que pour les ebooks. Cela traduit le souci des *teams** qui piratent la BD de diffuser des fichiers de bonne qualité, non seulement sur le fond (re-traductions dans le cas du manga, ajout d'un corpus de notes...) mais surtout sur la forme (par exemple par le re-traitement des couleurs si nécessaires).

Formats

Explication des formats :

- **PDF image (SCAN) / texte (OCR)** : fichiers au format PDF d'Adobe, avec ou sans la possibilité de lire le contenu en mode texte (donc de copier/coller des passages). L'essentiel de ces fichiers provient de scans réalisés manuellement depuis des ouvrages papier. Une faible quantité (que l'on peut évaluer cette année encore à moins de 4 %²⁵) provient du piratage de fichiers numériques préexistants disponibles en offre légale (« *rip* »), et dont il est quasi impossible de définir à quel niveau s'est effectuée la fuite (acheteur, service de presse de l'éditeur, correcteur, auteur, etc.)
- **Word** : fichiers au format .doc ou .rtf (dans quelques très rares exceptions, au format .odt d'Open Office).
- **TXT** : fichiers au format de texte brut, sans mise en forme.
- **DjVu** : format de fichier destiné à l'archivage de documents numériques, créé par AT&T aux États-Unis²⁶. Les fichiers sont lus par un logiciel très léger (moins de 3 Mo) et ergonomique. Il permet une compression optimisée en termes de taille et de qualité.
- **IMG** : fichiers dans un format image, généralement en JPEG. Dans le cas des BD, ce format signifie donc un fichier découpé par planches.
- **MULTI** : dossier contenant plusieurs fichiers d'un même titre aux formats différents (en général, une version epub + pdf + doc).

	PDF Image	PDF Texte	ePub	Word	TXT	DjVu	HTML	IMG	MULTI
Livres	42,2 %	33,5 %	4,6 %	1,8 %	0,1 %	1,3 %	0,7 %	0,9 %	14,8 %
BD	59,8 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	40,2 %	0,0 %
Total	52,9 %	22,5 %	3,1 %	1,2 %	0,1 %	0,9 %	0,5 %	9,0 %	9,9 %

La grande majorité des fichiers d'ebooks (75,7 %) restent au **format PDF**, le plus pratique pour une lecture multi-supports.

On constate également le développement du format **epub**, avec **4,6 %** des livres contre 3 % l'année passée. En considérant que presque chaque dossier MULTI contient une version ePub, on peut donc évaluer que ce format représente aujourd'hui près de **20 % des fichiers pirates** (et 100 % des fichiers réalisés par la principale *team** pirate). Ce taux continuera certainement d'augmenter avec le développement de l'offre légale et des supports de lecture adaptés.

En ce qui concerne la BD, la répartition entre PDF et IMG (images) est plus ou moins inversée par rapport à 2011. Cela n'est pas forcément représentatif de l'ensemble des fichiers disponibles et

²⁵ Dans notre échantillon, on peut repérer ce type d'ouvrages soit, très rarement, par la présence de *watermarks* (tatouages numériques) sur le fichier, soit par le rendu clairement professionnel de ce dernier, soit encore par des mentions du type de celles que nous avons notée ci-dessus p. 25.

²⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/DjVu>

s'explique par la publication d'un certain type de fichiers dans la période de collecte de l'échantillon. A noter que beaucoup de *teams** effectuent des *releases** au format CBZ ou CBR (Comic Book Zip/Rar), qui n'est pas à proprement parler un format différent, mais un fichier archive compilant plusieurs fichiers images. Des logiciels permettent d'afficher directement les images par simple ouverture du fichier. Quoi qu'il en soit, les BD en format image sont généralement en JPEG, avec des albums découpés par planches.

Taille

La taille des fichiers d'ebooks est beaucoup moins standardisée que celle des fichiers de musique (qui eux sont souvent un format mp3 et compris entre 3 et 5 Mo), de films et de jeux (conçus pour tenir sur un CD de 700 Mo).

	< 1 Mo	1 à 4 Mo	5 à 9 Mo	10 à 49 Mo	50 à 249 Mo	> 250 Mo	Moyenne
Livres	11,9 %	22,0 %	9,5 %	43,0 %	12,9 %	0,8 %	25 Mo
BD	0,5 %	0,0 %	6,5 %	76,9 %	16,1 %	0,5 %	32 Mo
Total	8,7 %	16,0 %	8,7 %	52,3 %	13,8 %	0,7 %	27 Mo

Les livres sont en général des fichiers de petite taille comparée à un album de musique ou une vidéo. Toutefois, contrairement à beaucoup d'idées préconçues, l'étude confirme que la taille moyenne est assez élevée : **25 Mo** pour les livres, **32 Mo** pour les bandes dessinées. Cela traduit, pour les ebooks, le grand nombre d'ouvrages illustrés (surtout scolaires et pratiques ; voir plus bas, p. 36) scannés au format image qui pèsent beaucoup plus lourd qu'un format texte.

La taille moyenne des BD de notre échantillon est de **32,4 Mo**. A noter que cette moyenne ne tient compte que des albums individuels, et que beaucoup de BD sont proposées sous la forme de « packages » ou « bundles » contenant par exemple l'intégralité d'une série. En torrent, sur le top 15 des BD les plus téléchargées, on compte ainsi 11 « packages » (cf. tableau p. 20).

A noter que la taille moyenne sur les 32 000 BD de la base de données pirates ed2K est de 28 Mo. La taille moyenne sur l'agrégateur Torrent411 est de 31 Mo (hors bundles), ce qui permet d'évaluer la taille moyenne globale d'un album de BD tous circuits confondus à environ **30 Mo**.

Détail des tailles de fichier moyennes par catégorie éditoriale

1-ENSEIGNEMENT	19,6 Mo
2-SCIENCES TECHNIQUES ET MEDECINE	35 Mo
3-INFORMATIQUE	23,6 Mo
4-SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	25,5 Mo
5-PHILOSOPHIE	9,5 Mo
6-RELIGION ET ESOTERISME	24,1 Mo
7-DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES	43,1 Mo
8-ROMANS	7,4 Mo
9-ROMANS POLICIER	14,4 Mo
10-ROMANS EROTIQUES	13,1 Mo
11-ROMANS SF ET FANTASTIQUE	4,9 Mo
12-THEATRE ET POESIE	2,5 Mo
13-DOCUMENTS ET ESSAIS	24,7 Mo
14-HUMOUR	21,4 Mo
15-MEMOIRES ET BIOGRAPHIES	6,6 Mo
16-JEUNESSE	8,4 Mo
20-BEAUX ARTS	27,2 Mo
21-PRATIQUE ET LOISIRS	37,1 Mo

Analyse des ouvrages

Top 20 des auteurs ayant le plus de titres piratés (livres)

Ce tableau n'indique pas quels sont les auteurs les plus téléchargés illégalement dans l'absolu, mais quels sont ceux qui ont le plus de titres piratés, d'après nos échantillons.

	Auteur	Titres piratés (pas forcément différents)
1	Agatha Christie	12
2	Charlaine Harris	12
3	Frédéric Lenormand	9
4	Bernard Werber	7
5	Laurell K. Hamilton	7
6	Mario Francis	6
7	Marc Dannam	6
8	Frédéric Beigbeder	5
9	Robert Heinlein	4
10	Allen Carr	4
11	Jean-Christophe Grangé	4
12	Raymond E. Feist	4
13	Paulo Coelho	4
14	Ovidie	4
15	Jeaniene Frost	4
16	Ken Follett	4
17	Isaac Asimov	3
18	Stephen King	3
19	Thomas Harris	3
20	Gilles Deleuze	3

A noter que 500 auteurs sont représentés au total dans notre échantillon. A partir du rang 104, chaque auteur dispose d'un seul titre piraté.

Quelques observations :

- ❖ **Continuité des best-sellers** : plus de la moitié des auteurs du classement font toujours partie des auteurs de best-sellers en France²⁷. Leur présence traduit logiquement leur popularité auprès du grand public.
- ❖ **Forte représentation de certaines catégories d'auteurs** :
 - Les auteurs de **science-fiction et fantastique**²⁸ représentent **45 %** des auteurs du classement.
 - Les auteurs de **romans policiers**²⁹ représentent **25 %** des auteurs du classement.

²⁷ Dont : Agatha Christie, Bernard Werber, Frédéric Beigbeder, Paulo Coelho, Stephen King...

²⁸ Bernard Werber, Charlaine Harris, Laurell K. Hamilton, Mario Francis, Robert Heinlein, Raymond E. Feist, Jeaniene Frost, Isaac Asimov, Stephen King.

²⁹ Agatha Christie, Charlaine Harris, Frédéric Lenormand, Jean-Christophe Grangé, Thomas Harris.

- Les auteurs philosophes ne sont présents qu'avec Gilles Deleuze, qui semble occuper une place particulière dans l'offre pirate (cf. « EbookZ » 1 et 2).

On retrouve 40 % des auteurs déjà présents dans le classement de « EbookZ 2 ».

On peut comparer ce classement à celui obtenu par l'analyse du site de la principale *team** pirate, spécialisée en littérature (et plus particulièrement en romans SF/fantastique et policiers).

	Auteur	Titres piratés*
1	Agatha Christie	33
2	Alexander Kent	16
3	Serge Brussolo	15
4	Ellis Peters	14
5	Patricia Cornwell	13
6	Isaac Asimov	11
7	Robert Van Gulik	10
8	Stephen King	10
9	Georges Simenon	9
10	Frédéric Lenormand	9
11	Maxime Chattam	9
12	Roald Dahl	9
13	Robert Heinlein	8
14	David Eddings	8
15	Laurell K. Hamilton	7
16	Bernard Werber	6
17	Anne Rice	6
18	Mario Francis	6
19	Christian Jacq	6
20	Steven Saylor	5

*Titres publiés sur le site de la *team** depuis sa création, donc hors période d'observation.

Top 20 des titres les plus piratés (livres)

Le classement des titres les plus référencés³⁰ recoupe partiellement la liste ci-dessus.

1	Petit Larousse des conserves et salaisons	collectif
2	Le Courage d'éduquer	Lee Lozowick
3	Organisez vos idées avec le mind mapping	collectif
4	Petit Larousse du savoir vivre	collectif
5	Marche et course de fond	collectif
6	Faux-semblants	James Abbott
7	HTML5 pour les web designers	collectif
8	Le Christianisme pour les nuls	Richard Wagner
9	Anita Blake (tome 1)	Laurell K. Hamilton*
10	1984	George Orwell
11	Manuel de survie face aux attentats et catastrophes naturelles ou industrielles	collectif

³⁰ Il s'agit des titres référencés pendant les 3 mois d'observation sur les circuits de diffusion illégaux que nous avons explorés, classés par nombre de liens de téléchargements disponibles.

12	Je suis une légende	Richard Matheson
13	Le Fléau (tome 1)	Stephen King*
14	Cuisine de bistrot	Bruno Ballureau
15	La Communauté du sud (tome 3)	Charlaine Harris*
16	Les Incroyables vertus du régime Okinawa	Alessandra Moro Buronzo
17	Les Hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus	John Gray
18	La Communauté du sud (tome 2)	Charlaine Harris*
19	L'Alchimiste	Paulo Coelho*
20	Sarko m'a tuer	Gérard Davet / Fabrice Lhomme

* Fait partie du classement des auteurs ayant le plus de titres piratés

Quelques constatations :

- **La prédominance des ouvrages très grand public** et des best-sellers, constatée dans « EbookZ » 1 et 2, n'est plus aussi prégnante. On trouve en haut de classement des ouvrages pratiques ou des essais, qui sont toutefois grand public mais non pas des ouvrages de littérature. De même, la prime à la nouveauté n'est pas ici un critère de référence : à l'exception de *Sarko m'a tuer*, paru en août 2011, aucun titre ne date de moins de 6 mois par rapport à la date de collecte de notre échantillon.
- Par ailleurs, si l'on poursuit au-delà du top 20 du classement, on constate que les titres de livres ayant fait l'objet d'une récente **adaptation au cinéma** se retrouvent fréquemment piratés. C'est le cas de *La Délicatesse* de David Foenkinos (ou d'*Adèle Blanc-Sec* de Tardi en BD).

Focus sur la BD

Les albums représentent la très grande majorité des BD de notre échantillon en DDL. Cela ne signifie pas que les comics et les mangas soient absents du piratage en ligne : le faible nombre de comics s'explique par le pourcentage massif de BD en version originale (non inclus dans notre échantillon) ; le faible nombre de mangas provient du fait qu'ils sont surtout accessibles en « streaming », c'est-à-dire en feuilletage en ligne sur des sites dits de scantrad* (cf. « EbookZ 1 »).

Top 10 des titres les plus référencés en DDL

Le classement des titres les plus référencés en DDL* est le suivant :

1	Alpha, Tome 1 : Baptêmes du feu
2	Alpha, tome 6 : L'Emissaire
3	Lucky Luke, tome 23 : Les Dalton courent toujours
4	Le Malvoulant, Tome 3 : Le carnet
5	Alim le tanneur, Tome 4 : Là où brûlent les regards
6	Le petit guide illustre du jardinage
7	Le Petit Monde de Pétassine
8	Lucky Luke, tome 41 : La Légende de l'Ouest
9	Septentryon, Tome 4 : Tireur aveugle
10	Alpha, tome 3 : Le salaire des loups

Remarques :

- Ce top est à comprendre comme une sélection indicative, correspondant à notre période d'observation ; étant donné la volatilité des pratiques pirates, ce type de sélection ne peut être stable.
- *Alpha* est une série publiée chez Vents d'Ouest. *Lucky Luke* est aujourd'hui publiée par Lucky Comics, mais les albums piratés sont aussi ceux des anciennes éditions de chez Dupuis et Dargaud.

Ce tableau est à comparer au classement des plus forts tirages de BD en 2011 :

	Titre	Tirage
1	XIII t20	500 000
2	Kid Paddle t12	360 000
3	Boule et Bill t33	253 000
4	Thorgal t33	220 000
5	Kid Lucky t1	220 000
6	XIII Mystery t4	200 000
7	Tintin : dyptique du film	180 000
8	Les Légendaires t14	170 000
9	Cédric t25	170 000
10	Les Nombres t5	160 000

Plus gros tirages en 2011, hors mangas. Source : ACBD³¹.

Sur l'ensemble des circuits de diffusion, on constate que les **mangas best-sellers**, les **séries européennes d'albums classiques** (*Lucky Luke*, *Astérix*...) et quelques **séries phares** de ces 10 dernières années (*Walking Dead*...) constituent la très grande majorité des fichiers pirates. A quelques exceptions près, les BD d'éditeurs indépendants (comme l'Association) restent peu piratées ou difficilement trouvables.

Top 20 des éditeurs ayant le plus de titres piratés (livres)

Ce tableau n'indique pas quels sont les éditeurs les plus piratés en volume (hors poches³²), mais quels sont ceux qui ont le plus de titres piratés.

1	Eyrolles	11	Flammarion
2	Dunod	12	Micro Application
3	La Musardine	13	Seuil
4	Gallimard	14	Fayard
5	Bragelonne ^a	15	Bayard
6	Larousse	16	Editions d'Organisation
7	Albin Michel	17	Editions Générales First
8	Marabout	18	Masson
9	Le Masque	19	Robert Laffont
10	Hachette	20	PUF

^a dont Milady

Ce classement permet plusieurs observations :

- Les gros éditeurs sont aussi les plus piratés.

³¹ http://www.acbd.fr/images/stories/ACBD_BILAN_2011.pdf © Gilles Ratier, secrétaire général de l'ACBD (Association des critiques et journalistes de bande dessinée).

³² Le classement ne tient pas compte des rééditions au format poche. Les éditeurs les plus piratés dans ce domaine sont, dans l'ordre : Le Livre de Poche, Pocket, J'ai Lu, Points et Fleuve Noir.

- Certaines catégories d'édition sont toujours très présentes : c'est le cas des **STM** (Eyrolles, Dunod, First, Micro Application). Les éditeurs de STM disposent, il faut le noter, de catalogues de livres numériques particulièrement bien fournis. Une bonne partie des fichiers piratés semblent l'être, d'après notre analyse, depuis des plateformes légales de téléchargement.
- La présence de **Bragelonne** et du **Masque** dans le top 10 témoigne de la forte présence d'ouvrages de fantastique/science-fiction et de policiers au sein des fichiers piratés.
- **La Musardine** fait son entrée dans le top 20, avec une vingtaine de titres de sa collection « Osez » (conciliant érotique et pratique) diffusés sur les réseaux pirates.

Le top des éditeurs (hors poches) piratés par la principale *team** francophone est le suivant :

1	Gallimard	11	Bayard
2	Bragelonne ^a	12	Michel Lafon
3	Le Masque	13	Nathan
4	Albin Michel	14	Jean-Claude Lattès
5	Phébus	15	Plon
6	Denoël	16	Hachette
7	Presses de la Cité	17	Robert Laffont
8	Calmann-Lévy	18	Larousse
9	Seuil	19	Mnémos
10	Fayard	20	Atalante

^a dont Milady

Pour les raisons évoquées page 30 (et voir plus bas, page 36, la répartition par catégorie éditoriale), les éditeurs de ce classement sont d'abord ceux qui possèdent de grandes collections de SF/fantastique et policier.

Top 15 des éditeurs ayant le plus de titres piratés en DDL (BD)

	Editeur	Titres
1	Dupuis	48
2	Dargaud	40
3	Delcourt	32
4	Glénat	26
5	Le Lombard	24
6	Hachette Astérix	23
7	Lucky Comics	22
8	Soleil Productions	22
9	Les Humanoïdes Associés	11
10	Casterman	11
11	Vents d'Ouest	5
12	Fluide Glacial	4
13	Le Téméraire	3
14	Bamboo	2
15	Albin Michel	2

Nous rappelons que ce tableau ne couvre que les éditeurs dont les titres sont disponibles en téléchargement illégal, ce qui exclut le streaming. Celui-ci est particulièrement répandu pour les mangas, dont les éditeurs sont de fait parmi les plus piratés.

Le classement reste presque identique à celui d'« EbookZ 2 », à quelques nuances près :

- Présence de Lucky Comics : celle-ci est expliquée par la nouvelle mise à disposition massive d'albums de *Lucky Luke* piratés sur les sites de DDL.
- Présence des éditions Le Téméraire, à la suite du piratage de ses séries *Alban* et *Preacher*.

Ce tableau est à comparer avec les parts de marché des éditeurs : on constate que, hors mangas, les 5 éditeurs les plus piratés en DDL, et par ailleurs comme en peer to peer, sont aussi les 5 plus gros éditeurs.

1	Glénat	12,7 %
2	Delcourt	8,5 %
3	Dargaud	8,3 %
4	Kana	8,2 %
5	Dupuis	7,6 %
6	Soleil	6,6 %
7	Pika	5,1 %
8	Casterman	4,9 %
9	Le Lombard	4,1 %
10	Bamboo	3,4 %
11	Kurokawa	2,8 %
12	Panini	2,6 %

Parts des ventes en exemplaires en 2011. Source : ACBD³³.

BDZ sur le réseau ed2K

Les classements ci-dessous concernent uniquement les catégories BD albums et comics (et non pas les mangas) en français.

Top 20 des éditeurs de BD ayant le plus de titres piratés sur ed2K

	Editeur	Titres
1	Dupuis	1910
2	Dargaud	1723
3	Glénat	1365
4	Le Lombard	1201
5	Delcourt	1178
6	Casterman	989
7	Soleil Productions	980
8	Les Humanoïdes	550
9	Marvel France	498
10	Vents d'Ouest	470

Top 20 des scénaristes de BD ayant le plus de titres piratés sur ed2K

	Scénariste	Titres
1	Cauvin, Raoul	294
2	Charlier, Jean-Michel	192
3	Duchâteau, André-Paul	192

³³ http://www.acbd.fr/images/stories/ACBD_BILAN_2011.pdf © Gilles Ratier, secrétaire général de l'ACBD (Association des critiques et journalistes de bande dessinée).

4	Greg	189
5	Corbeyran, Éric	158
6	Desberg, Stephen	153
7	Cothias, Patrick	146
8	Dufaux, Jean	144
9	Godard, Christian	121
10	Van Hamme, Jean	119

Top 20 des dessinateurs de BD ayant le plus de titres piratés sur ed2K

	Dessinateur	Titres
1	Tibet	140
2	Vandersteen, Willy	109
3	Hermann	93
4	Morris	87
5	Graton, Jean	81
6	Hubinon, Victor	73
7	Turk	69
8	Craenhals, François	67
9	Greg	66
10	Derib	66

Interrogé par nos soins, Sébastien Naeco (auteur du blog *Le Comptoir de la BD*) apporte les précisions suivantes sur le « catalogue » exhaustif de BD disponible sur le réseau ed2k :

Ne nous trompons pas : la présence des auteurs en tête de liste parmi les plus piratés s'explique davantage par la richesse de leur bibliographie et leur valeur patrimoniale que par leur actualité, voire leur popularité. Plusieurs auteurs sont morts depuis longtemps : Hubinon en 1979, Charlier en 1989, Vandersteen en 1990, Greg en 1999, Morris en 2001... Leur présence s'explique autant par leurs collaborations : Hubinon avec Charlier (*Buck Danny*, *Barbe-Rouge*...), Duchateau avec Tibet (*Ric Hochet*), que par leurs collections considérables : *Bob et Bobette* de Willy Vandersteen compte plus de 300 tomes, *Ric Hochet* 80, *Lucky Luke* 75, *Michel Vaillant* 60, *Buck Danny* et *Blueberry* plus de 50... Raoul Cauvin, Corbeyran, Greg et Van Hamme ont écrit des centaines d'albums toutes séries confondues. Ils sont associés à des œuvres-fleuves, au long cours, ainsi de *Jeremiah* (Hermann), *Yakari* et *Buddy Longway* (Derib), *Largo Winch* et *XIII* (Van Hamme), *Les Stryges* (Corbeyran), *Michel Vaillant* (Jean Graton)...

Leurs œuvres couvrent soixante ans de BD et ne répondent pas à une demande à proprement parler. Elles constituent davantage une offre de passionnés, de nostalgiques, qui ont pu connaître ces séries en prépublication dans les magazines de leur enfance, *Tintin*, *Spirou* ou *Pilote*, et cherchent à retrouver ces classiques — qui lit *Barbe-Rouge* ou *Les 4 As* dans la jeune génération par exemple ?

De manière élargie, concernant la question du piratage des BD franco-belges, la langue française protège pour l'heure du piratage international car la BD francophone est peu traduite dans d'autres langues, à l'inverse du japonais et surtout de l'anglais. Enfin, les grands formats des BD franco-belges qui vont souvent au-delà du A4 posent problème pour les scanners domestiques, tandis que les comics par exemple sont beaucoup plus faciles à numériser et à diffuser.

Le phénomène n'est pas anecdotique, loin s'en faut, mais il n'est pas non plus organisée en filière de production avec des ramifications étendues sur plusieurs pays comme pour

le scantrad*. En pratique, comme nous venons de l'évoquer, la langue et les formats « protègent » pour l'heure la BD franco-belge.

Année de publication

Un même ouvrage, piraté dans une réédition des années 1990, peut avoir été publié originellement chez un autre éditeur dix ans plus tôt. Les chiffres qui suivent ont donc une valeur indicative. Ils tiennent compte, dans la mesure du possible, de la première date de publication et non pas des rééditions ultérieures.

	1900-1950	1951-1970	1971-1990	1991-2000	2001-2006	2007-2008	2009	2010	2011
Livres	0,1 %	0,6 %	3,5 %	15,1 %	27,9 %	17,3 %	16,5 %	10,7 %	8 %
BD	0,6 %	0,3 %	4,8 %	20,5 %	44,1 %	14,5 %	7,6 %	4,8 %	2,7 %
Total	0,3 %	0,5 %	3,9 %	16,9 %	33,1 %	16,4 %	13,6 %	8,8 %	6,3 %

Cette année encore, plus de **2 ouvrages piratés sur 3, livres comme BD, datent de moins de 10 ans**. 18,7 % des livres ont été publiés il y a moins de 2 ans. 15,1 % des BD piratées ont été publiées il y a moins de 3 ans, et 2,7 % au cours de la dernière année. En 2011, nous avons constaté des taux plus élevés concernant la présence d'ouvrages (livres comme BD) de 2 ans ou moins. Cependant, les écarts sont relativement faibles (par exemple 12,6 % de livres datant de 2010 contre 8 % de livres datant de 2011).

Contrairement aux films et à la musique, le piratage des livres et BD n'est pas encore immédiat : il ne touche que minoritairement les nouveautés en rayon. Ainsi le piratage concerne pour moitié la période allant de 2001 à 200 : des titres en quelque sorte « long-sellers ». En matière d'ebooks pirates, les internautes semblent chercher davantage l'ouvrage de valeur sûre ou répondant à un besoin (ou une curiosité) immédiat, que la nouveauté à proprement parler.

Disponibilité des ouvrages

Cependant le piratage semble toucher davantage des productions de plus en plus récentes, et pas seulement un fonds de catalogue probablement épuisé.

Pour apprécier d'autant plus l'importance relative des nouveautés et du fonds de catalogue, il est intéressant de faire ressortir le **nombre d'ouvrages piratés non disponibles à la vente papier** :

Livres	8 %
BD (en DDL)	4,2 %

Ces taux ont beaucoup diminué depuis l'étude « EbookZ 1 » puisqu'ils étaient respectivement de 25,6 % et de 31,4 % (dans « EbookZ 2 » : 9,7 % et 8,2 %). On peut cette fois encore l'expliquer par le développement des usages de lecture numérique (avec le développement des liseuses et autres appareils nomades : 11,4 millions de smartphones, 1,5 million de tablettes, un peu plus de 100 000 liseuses constituent le parc français actuel d'après GFK) qui crée une demande pour des livres plus récents. Cela s'explique aussi par le fait que l'essentiel du « fonds de catalogue » est désormais piraté, et que les titres nouvellement mis à disposition sur les circuits de diffusion illégaux sont plutôt des ouvrages récents, de fait encore disponibles à la vente.

Ce taux est encore plus bas concernant les titres de livres piratés par la principale *team** francophone, à 4,4 %.

Origine des ouvrages

Rappelons que nous n'étudions que les œuvres éditées par des éditeurs français, en français (traduites ou non), et que nous excluons les traductions d'œuvres françaises à l'étranger.

	France	Etranger (traductions)
Livres	79 %	21 %
BD*	95 %	5 %

**hors manga*

Le tableau est à comparer avec la part des traductions dans la production éditoriale : 14,9 % selon les chiffres de *Livres-Hebdo*/Electre en 2010. Par ailleurs 99 % des ouvrages traduits et piratés proviennent des versions officielles parues chez les éditeurs autorisés. Seules quelques rares exceptions (certaines versions des romans de J.K. Rowling par exemple) sont le fruit de traductions officieuses réalisées par des fans, généralement impatients de diffuser les textes avant leur sortie en France.

A noter que les ouvrages piratés par la principale *team** francophone sont à environ 55 % des traductions, ce qui s'explique par la forte présence de titres SF/fantastique/policiers anglo-saxons.

Catégories (livres)

1	21-PRATIQUE ET LOISIRS	30,8 %
2	11-ROMANS SF ET FANTASTIQUE	13,4 %
3	8-ROMANS	10,7 %
4	3-INFORMATIQUE	8,6 %
5	4-SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	6,8 %
6	2-SCIENCES TECHNIQUES ET MEDECINE	6,2 %
7	9-ROMANS POLICIER	4,5 %
8	1-ENSEIGNEMENT	3,9 %
9	6-RELIGION ET ESOTERISME	3,5 %
10	13-DOCUMENTS ET ESSAIS	3,3 %
11	16-JEUNESSE	2 %
12	22-TOURISME	1,2 %
13	7-DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES	1,2 %
14	10-ROMANS EROTIQUE	0,7 %
15	15-MEMOIRES ET BIOGRAPHIES	0,7 %
16	5-PHILOSOPHIE	0,7 %
17	14-HUMOUR	0,7 %
18	20-BEAUX ARTS	0,6 %
17	12-THEATRE ET POESIE	0,4 %

On peut regrouper ces sous-catégories en 5 catégories principales, d'après le découpage de *Livres-Hebdo* utilisé dans les autres études d'ElabZ :

- 1 – PRATIQUE (incluant Pratique & Loisirs, STM, Enseignement, Informatique, Dictionnaires, Tourisme) : 51,9 %
- 2 – LITTERATURE : 29,7 %
- 3 – ESSAIS (incluant Documents & Essais, Sciences Humaines, Religion et Esotérisme, Philosophie, Mémoires, Humour) : 15 %
- 4 – JEUNESSE : 2 %
- 5 – BEAUX LIVRES : 0,6 %

Observations :

- **Une catégorie dominante : le Pratique et les STM**, qui partagent une même caractéristique : ils sont facilement consultables sur des supports numériques, car ils ne demandent pas une lecture linéaire et répondent à un besoin immédiat (scolaire, professionnel ou personnel) en termes d'information.
- **Une forte présence de romans SF et Fantastique**, avec en tête des best-sellers internationaux d'auteurs comme Stephen King ou Bernard Werber.
- Le rapport entre ces 2 catégories de tête est plus ou moins inversé par rapport à « EbookZ 2 » : cela s'explique par la surreprésentation l'année dernière d'ouvrages de SF/fantastique nouvellement piratés par une nouvelle *team**
- **Comparaison avec les ventes d'ouvrages papier**³⁴ : si la Littérature apparaît dans des proportions similaires sur le marché légal comme illégal, en revanche les ouvrages Pratique sont surreprésentés (51,3 % contre 24,5 % en nombre d'exemplaires vendus). Les ouvrages de Beaux-Arts et Jeunesse sont toujours plus minoritaires.

	% du chiffre d'affaires	% des exemplaires vendus
1 – LITTERATURE	23,6	24,5
2 – PRATIQUE	35,9	33
3 – ESSAIS	11,8	7
4 – JEUNESSE	14,6	21,2
5 – BEAUX-ARTS	3,5	1,5

Prix moyen

Le prix de l'offre légale de livres, papier comme numérique, est l'un des éléments déterminants pour comprendre le piratage. Le tableau ci-dessous indique le prix en offre légale papier des ouvrages piratés (il tient seulement compte des ouvrages encore disponibles neufs à la vente³⁵).

	< 5€	5 à 10€	11 à 20€	21 à 30€	> 30€	Moyenne
Livres	2,3 %	37,9 %	25,4 %	14,7 %	11,8 %	16,8 €
Livres hors poches	1,7 %	19,0 %	33,1 %	18,6 %	17,5 %	21 €
BD	0,6 %	45,9 %	45,3 %	2,4 %	1,5 %	11,7 €

Le prix moyen du livre papier en vente légale des ouvrages piratés, toutes catégories confondues,

³⁴ « Repères statistiques France 2010 », SNE.

³⁵ Dans de nombreux cas, les ouvrages sont disponibles à la vente parallèlement en édition grand format et poche. Nous n'avons dans ce cas retenu que le prix au format poche, considérant que c'était à ce prix, le plus bas possible, qu'il fallait comparer l'offre illégale.

s'élève à **16,8 € pour les livres** (21 € hors poches) et **11,7 € pour la BD**. Rappelons que le prix moyen d'un livre papier de littérature coûte aux alentours de 17,7 € (chiffres 2010 ; source GFK) pour un grand format, de 4,5 € pour un poche, de 11,5 € pour une BD (hors manga).

Ces prix sont à rapprocher des prix de vente moyens en offre légale constatés par l'étude Edistat de septembre 2010 : « Le prix moyen se situe à 12,50 euros pour un livre électronique, soit une décote de 25 % par rapport à la version papier (16,57 euros) ». Et, pour la BD, aux chiffres d'Ipsos : 10,2 € (12 € hors mangas).

D'après *Livres-Hebdo*³⁶, et à partir des prix relevés sur les 20 meilleures ventes de romans, essais et documents en janvier 2012, la décote du prix des livres numériques par rapport au grand format se situe entre 20 et 30 % selon les éditeurs. D'après le rapport « Les Enjeux de l'application du taux réduit de TVA au livre numérique » mentionné page 7, cette décote peut aller jusqu'à 50 % dans la BD.

Prix moyen par catégorie (livres) :

1-ENSEIGNEMENT	24,9 €
2-SCIENCES TECHNIQUES ET MEDECINE	47,5 €
3-INFORMATIQUE	25,2 €
4-SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	18,0 €
5-PHILOSOPHIE	16,0 €
6-RELIGION ET ESOTERISME	12,7 €
7-DICTIONNAIRE ET ENCYCLOPÉDIE	34,7 €
8-ROMANS	10,5 €
9-ROMANS POLICIER	9,4 €
10-ROMANS EROTIQUES	8,0 €
11-ROMANS SF ET FANTASTIQUE	10,0 €
12-THEATRE ET POESIE	7,5 €
13-DOCUMENTS ET ESSAIS	16,9 €
14-HUMOUR	8,6 €
15-MEMOIRES ET BIOGRAPHIES	16,2 €
16-JEUNESSE	12,7 €
20-BEAUX ARTS	23,0 €
21-PRATIQUE ET LOISIRS	18,6 €
22-TOURISME	15,3 €

Prix moyen par catégorie hors poches (livres) :

1-ENSEIGNEMENT	26,5 €
2-SCIENCES TECHNIQUES ET MEDECINE	50,9 €
3-INFORMATIQUE	25,2 €
4-SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	21,3 €
5-PHILOSOPHIE	18,7 €
6-RELIGION ET ESOTERISME	16,3 €
7-DICTIONNAIRE ET ENCYCLOPÉDIE	42,0 €
8-ROMANS	13,5 €
9-ROMANS POLICIER	19,0 €
10-ROMANS EROTIQUES	9,3 €

³⁶ « Le livre numérique devrait être moins cher », *Livres-Hebdo*, Hervé Hugué, 20 janvier 2012.

11-ROMANS SF ET FANTASTIQUE	15,4 €
12-THEATRE ET POESIE	0,0 €
13-DOCUMENTS ET ESSAIS	17,9 €
14-HUMOUR	10,6 €
15-MEMOIRES ET BIOGRAPHIES	19,6 €
16-JEUNESSE	15,7 €
20-BEAUX ARTS	23,0 €
21-PRATIQUE ET LOISIRS	20,0 €
22-TOURISME	15,3 €

Le prix du livre papier, s'il est peu influent concernant une grande partie des ouvrages de fiction achetables au format poche pour moins de 10 euros, est-il un facteur important de la décision du piratage d'ouvrages pratiques et STM, dont la moyenne cumulée s'élève à 29,9 € euros ?

Offre légale vs. illégale (BD)

Nous avons constitué un panel de **50 titres** (cf. annexe 1) parmi les meilleures ventes/tirages de BD en 2010 et 2011 afin d'observer la présence des best-sellers récents en téléchargement illégal : 14 titres provenant du top 50 *Livres-Hebdo* de 2010, 21 titres provenant du top Datalib (au 18/12/2011) et 20 titres provenant du top ACBD 2011 (10 titres albums et 10 titres mangas).

Titres du panel présents dans les différents circuits de diffusion pirate

	DDL	Ed2K	Torrent	Usenet	Streaming (mangas)	Cumulé
Tous les tops	16	20	16	3	9	22
Top Livres-Hebdo (2010)	12	13	11	2	6	13
Top ACBD (2011)	9	10	9	1	8	11
Top Datalib (12/2011)	1	3	2	0	1	4

Observations :

- **44 % des titres** (soit 22 titres) de notre panel sont disponibles en téléchargement illégal.
- Le peer to peer (Ed2k + Torrent) est le circuit de diffusion comprenant le plus de titres piratés, suivi par le DDL et le streaming (ce dernier diffusant uniquement les mangas de notre panel). Si, comme le montrent les études sur le piratage des biens numériques³⁷, le DDL tend globalement à se substituer progressivement au peer to peer en matière de téléchargement, celui-ci reste encore couramment utilisé par les releasers* de BD.
- L'analyse de ce panel best-sellers le confirme : les dernières nouveautés en rayon sont nettement moins piratées que les best-sellers des 2 dernières années. 8 % de la sélection Datalib est piratée contre respectivement 22 % et 26 % pour les sélections ACBD et *Livres-Hebdo*.

A noter également que 29 soit **58 % des 50 titres du panel ne disposent pas d'une offre numérique légale** sur l'une des 3 principales plates-formes de distribution (AveComics, Digididi, IZneo). 12 des 22 BD (soit 55 %) de notre panel disponibles en téléchargement illégal n'existent pas

³⁷ Voir « EbookZ 2 », p. 14-15.

en version légale. Ces 2 remarques confirment que l'indisponibilité de l'offre légale semble constituer, dans une certaine mesure, un encouragement au piratage.

Le référencement (BD)

Comme nous l'avons déjà montré dans l'étude sur l'intermédiation parue en octobre 2010³⁸, le référencement sur les moteurs de recherche est un enjeu majeur pour le développement de l'offre légale. Dans le tableau suivant, nous avons ainsi comparé, sur les 10 premiers résultats fournis par Google³⁹ et sur une sélection de titres de notre panel de best-sellers, le nombre de liens menant vers un libraire en ligne, un site de téléchargement illégal (DDL), ou un site d'information sur la BD.

	Information	Vente légale	Téléchargement illégal
Blacksad t4	60%	5%	35%
Cédric t25	50%	40%	10%
Chroniques de Jérusalem	80%	20%	0
Fairy tail t10	70%	5%	25%
Game Over t7	70%	25%	5%
Geluck enfonce le clou	75%	25%	0
Joe Bar Team t7	50%	10%	40%

Lecture du tableau : concernant *Blacksad*, 60 % des 10 premiers résultats fournis par Google après chacun des deux modes de recherche (voir note de bas de page 39) sont des liens vers des sites d'information du type Wikipedia ou Bedetheque.com.

Environ **15 %** des premiers résultats fournis par Google sur cet échantillon de titres de BD sont des liens de BD pirates, contre 64 % pour des sites informatifs, et 21 % pour la vente légale. Les libraires en ligne ont donc encore un effort de référencement à fournir.

³⁸ <http://www.lemotif.fr/fr/e-motif/elabz-/l-intermediation/>

³⁹ Avec comme protocole de recherche des résultats croisés entre 2 types de recherches : « [titre de la BD] + [nom de l'auteur] + pdf » et « [titre de la BD] + [nom de l'auteur] + télécharger ».

Synthèse des résultats

→ Une offre numérique de livres et BD pirates encore faible (moins de 2 % de l'offre légale papier) mais en progression.

Livres

- **3 000 à 4 000 titres piratés** facilement accessibles, soit beaucoup moins de **1 % de l'offre légale papier**.
- **Une qualité de fichiers en constante amélioration**, avec de plus en plus d'epub et de multi-formats.
- Développement des agrégateurs et des portails de **téléchargement direct**, recensant jusqu'à 2 000 liens de téléchargement illégal chacun.
- Les ouvrages pratiques et les romans de SF/fantastique et policiers sont toujours les plus piratés.

BD

- Environ **35 000 à 40 000 titres de BD piratés**, dont **8 000 à 10 000** réellement accessibles par l'internaute moyen. Cela représente environ **25 %** de l'offre légale papier.
- **Dupuis, Dargaud, Delcourt et Glénat** sont les 4 éditeurs de BD les plus piratés (hors mangas).
- **2 BD piratées sur 3 datent de moins de 10 ans** (hors mangas), et plus d'1 sur 2 a été publiée de 2001 à 2008. **Moins de 3 %** des titres de notre échantillon ont été publiés en 2011.
- **44 % des titres** de notre panel de best-sellers BD 2010-2011 sont disponibles en téléchargement illégal. Mais seulement 8 % des best-sellers du moment (décembre 2011) sont piratés.
- **58 % des titres du panel ne disposent pas d'une offre numérique légale**. 55 % des titres du panel disponibles en téléchargement illégal n'existent pas en version légale.
- **Naruto, Bleach, One Piece et Fairy Tail** sont les 4 mangas à la fois les plus diffusés et les plus téléchargés (ou visionnés *via* streaming) illégalement. Ce sont aussi les mangas les plus vendus en librairie.
- Sur l'ensemble des circuits de diffusion, on constate que les **mangas best-sellers**, les **séries européennes d'albums classiques** (*Lucky Luke, Astérix...*) et quelques **séries phares** de ces 10 dernières années (*Walking Dead...*) constituent la très

grande majorité des fichiers pirates. A quelques exceptions près, les BD d'éditeurs indépendants restent peu piratées ou difficilement trouvables.

- Des fichiers illégaux de **très bonne qualité**, produit par de nombreuses **teams* pirates très organisées** et composées de passionnés. Les fichiers ont une taille moyenne de **30 Mo**.

Le développement des usages de lecture numérique (avec celui des liseuses et tablettes) crée une demande. Les principaux « fonds de catalogue » étant désormais piratés, les titres nouvellement mis à disposition sur les circuits de diffusion illégaux sont des ouvrages plutôt récents, de fait encore disponibles à la vente.

Sans surprise, le piratage s'accroît, relativement mais sûrement. Aujourd'hui, l'on s'accorde à penser que c'est à l'offre légale de se présenter comme la meilleure rivale du piratage (par un développement en quantité comme en « attractivité » — prix, qualité, facilité d'accès, interopérabilité, services associés, etc.). Cependant, nous nous trouvons encore dans la situation de transition que nous évoquions l'an passé : alors que l'offre légale se développe, l'offre pirate ne décroît pas.

Elle témoigne par ailleurs de la forte notoriété de certains auteurs et ouvrages, notamment les livres pratiques, à consommation immédiate (voire quasi compulsive pour les mangas).

Faut-il pour autant désespérer et constater que, du fait de leur antériorité, les usages pirates ne sont pas détronables ? Le livre n'a pas atteint son « effet Napster » et une attitude semble faire consensus parmi les professionnels : rester pragmatique et continuer à construire l'offre numérique.

Lexique

binaire	fichier qui ne peut être lu au format texte (par exemple : un format image). Les fichiers échangés dans les newsgroups le sont sous cette forme, découpés en plusieurs parties qui seront réassemblées par la suite par les téléchargeurs.
direct download (DDL)	fichier disponible en téléchargement direct depuis un lien vers un site de stockage spécialisé (les plus connus étant MegaUpload et RapidShare).
darknet	réseau privé de partage de fichiers, dont l'accès est restreint à certains utilisateurs.
DRM	acronyme de « Digital Rights Management », qui recouvre les procédés de protection technique des droits pour les contenus numériques. Les éditeurs de livres français n'ont pas signé les accords Olivennes et se réservent le droit d'utiliser des DRM.
ebook	traduit par « livre électronique » ou « livrel », il s'agit de la version numérique d'un livre, consultable depuis un ordinateur, un appareil portable ou un lecteur spécialisé appelé <i>reader</i> .
eDonkey (ed2k)	système de partage de fichiers en <i>peer to peer</i> , dont le logiciel le plus populaire est eMule.
fake	fichier dont le nom ne correspond pas à son contenu. Les <i>fakes</i> sont créés soit par des personnes souhaitant profiter de la notoriété de certains contenus pour diffuser le leur, soit par les producteurs eux-mêmes afin de polluer le téléchargement illégal.
leecher	(en anglais : « sangsue ») utilisateur de <i>peer to peer</i> qui télécharge sans partager ses fichiers.
peer to peer (P2P)	abrégié en P2P, il s'agit d'un système décentralisé d'échanges de contenus numériques, d'ordinateur à ordinateur (par opposition au modèle client-serveur).
reader	traduit par « liseuse », il s'agit d'un appareil de lecture d'ebooks. Les leaders du marché sont aujourd'hui Sony (Sony Reader) et Amazon (Kindle). On appelle également ainsi les applications pour ordinateur ou appareils portables comme l'iPhone, offrant une fonction similaire (comme Stanza ou eReader).
release	diffusion sur les réseaux d'un fichier numérique, en général illégal. On parle de « release group » à propos de l'équipe qui effectue cette diffusion.
scantrad (scanlation)	manga numérisé, traduit (généralement depuis l'anglais ou le japonais), et diffusé illégalement et la plupart du temps gratuitement sur Internet. Il s'agit en général de mangas non disponibles à la vente en France.
seeder / seed	(en anglais : « semeur ») utilisateur de <i>peer to peer</i> qui partage du contenu (des copies complètes de fichiers), par opposition au <i>leecher</i> . Un « seed » est un utilisateur partageant un fichier complet.
team	équipe de création et de diffusion de fichiers pirates, parfois structurée de façon quasi professionnelle.
téléchargeur	personne qui télécharge des fichiers sur Internet.
torrent	désigne soit le protocole d'échanges en <i>peer to peer</i> BitTorrent, soit le fichier de métadonnées contenant les informations sur le fichier à télécharger, soit encore le fichier lui-même.
tracker	désigne à la fois le fichier de référence d'un contenu diffusé en torrent ainsi que les sites indexant ces fichiers.
warez	tout contenu protégé et diffusé illégalement sur les réseaux.

Annexes

Annexe 1 : Piratage d'un panel de 50 best-sellers (BD)

TITRES	CLASSEMENTS			CIRCUITS DE DIFFUSION ILLEGALE						OFFRE NUMERIQUE LEGALE
	LH	ACBD	Datalib	DDL	Ed2K	Usenet	Torrent	Streaming	Global	Global
Blacksad 4	x			x	x		x		x	x
Boule et Bill 33		x								x
Cédric 25		x								x
Chroniques de Jerusalem			x							
Enfances			x							
Fairy tail 10		x			x			x	x	
Game over t7 - Only for your eyes			x							
Geluck enfonce le clou			x							
Habibi			x							
Joe Bar Team 7	x			x	x		x		x	x
Kid Lucky 1		x		x	x	x			x	x
Kid Paddle 12		x								
La Planète des sages			x							
Lanfeust Odyssey t3 le Banni d'Eckmul		x								
Largo Winch 17	x			x	x		x		x	x
Les Aventures de Blake et Mortimer 19			x	x	x				x	x
Les Aventures de Blake et Mortimer 20	x			x	x	x			x	x
Les Bidochon 20	x									x
Les Conseils de tonton DSK			x							
Les Fourmis n'aiment pas le flamenco			x							
Les Ignorants - récit d'une initiation croisée			x							
Les Légendaires 14		x								
Les Nombres t5 - un couple d'enfer		x								x
Les Passagers du vent 6	x			x	x		x		x	
Les Profs t14 - Buzz scolaire			x							x
Les Sisters t6 - un amour de syster			x							
Lucky Luke contre Pinkerton	x				x	x			x	x
Magasin général t7 - Charleston			x							
Naruto 46	x	x		x	x		x	x	x	
Naruto 47	x	x		x	x		x	x	x	
Naruto 48	x	x		x	x		x	x	x	
Naruto 49	x	x		x	x		x	x	x	
Naruto 50	x	x		x	x		x	x	x	
Naruto 51	x	x		x	x		x	x	x	
O dingos, o châteaux										x

TITRES	CLASSEMENTS			CIRCUITS DE DIFFUSION ILLÉGALE						OFFRE NUMÉRIQUE LÉGALE
	LH	ACBD	Datalib	DDL	Ed2K	Usenet	Torrent	Streaming	Global	Global
One piece : piété filiale 55		x		x	x		x	x	x	
One piece 59			x				x	x	x	
Pico Bogue t.5 - légère contrariété			x							x
Portugal - integrale t1			x							x
Quai d'orsay - chroniques diplomatiques t1			x		x				x	
Quai d'orsay - chroniques diplomatiques t2			x							
Reportages			x							x
Simon's cat et le chaton infernal			x							
Thorgal 32			x		x		x		x	x
Thorgal 33 - le Bateau-sabre		x					x		x	x
Tintin : dyptique du film		x								
Trolls de Troy 13	x			x	x		x		x	x
Twilight 1		x		x	x		x		x	
XIII Mystery t4 - colonel amos		x								x
XIII t20 - le jour du Mayflower		x								x

Légende :

- LH : top Livres-Hebdo 2010
- ACBD : top ACBD 2011
- Datalib : top Datalib (au 18/12/2011)
- Offre numérique légale : présence sur au moins l'une des 3 plates-formes : AveComics, Digibidi, Iznéo.

Annexe 2 : Extraits d'entretiens auprès de professionnels de la BD

Nous reproduisons ici quelques-uns des entretiens que nous ont accordés auteurs, éditeurs et distributeurs de BD numérique ; nous les remercions de nous avoir autorisé à reproduire leurs réponses.

François Capuron, directeur du marketing et de la communication des Editions Delcourt.

- 1) Le piratage de la BD sur Internet est-il un phénomène dont vous êtes familier ?**
Oui et non... Oui, car nous connaissons l'existence de cette pratique depuis longtemps déjà, notamment via le manga. Le scantrad fut même encouragé un temps par les éditeurs japonais et français. Non, car ce phénomène ne pollue ni notre quotidien ni notre activité.
- 2) Vous concerne-t-il directement ? Savez-vous si certaines de vos œuvres sont piratées ?**
Nous sommes bien entendu concernés, les pirates apprécient tout particulièrement notre catalogue. De mémoire, votre précédente étude estimait à plus de 1 000 références le nombre d'albums Delcourt concernés. J'ignore si cette estimation est fiable donc je ne sais pas quoi en penser. J'ignore aussi le nombre d'actes illégaux.
- 3) En avez-vous déjà discuté avec vos auteurs ?**
Les échanges sur cette question s'accroissent depuis peu de temps, depuis que le dossier du livre numérique préoccupe l'ensemble de la profession. Avant cela, nous avons été alertés 2 ou 3 fois seulement par des auteurs ayant repéré des fichiers illégaux sur la toile. Nous ne sous-estimons pas l'effet psychologique négatif et non exprimé lié à l'existence de ces fichiers chez les auteurs (on ne parle pas facilement d'un truc qu'on ne comprend pas et qui est « virtuel ») mais, il est clair que ce n'est pas une obsession et que ce phénomène n'est jamais mis en avant dans les raisons avancées pour expliquer certaines difficultés actuelles du marché.
- 4) Pensez-vous que c'est une menace pour les ventes ? Ou au contraire une opportunité de se faire connaître, d'élargir la diffusion des œuvres ?**

Il est certain aujourd'hui que ce n'est pas une menace pour nos ventes. Les fichiers illégaux les plus courants correspondent aux best-sellers en librairies. Nos séries fortes ne connaissent pas de baisse en librairie, c'est même souvent le contraire. On pourrait donc même aller jusqu'à dire qu'il y a une corrélation entre les bonnes ventes et le piratage... si nous voulions faire un peu de provoc. Je ne crois pas non plus que cela fasse une quelconque promotion. Le plus souvent, les séries sont disponibles en totalité et les lecteurs pirates doivent probablement récupérer l'ensemble de leurs séries préférées. Il faut que le phénomène soit massif et croisé pour qu'il enclenche un effet promo et un effet commercial. Nous avons vécu par exemple l'année dernière une explosion des ventes sur *Walking Dead* au moment où les internautes téléchargeaient illégalement la série HBO. J'imagine que le phénomène se duplique cette année sur *Le Trône de Fer*. Tout d'un coup, très cyniquement, nous trouvons le piratage tout à fait intéressant.

Fabien Velhmann, auteur.

1) Le piratage de la BD sur Internet est-il un phénomène dont vous êtes familier ?

Plus ou moins : je sais que le phénomène existe de plus en plus, à priori de manière beaucoup plus importante pour les mangas, mais sans être un grand expert sur la question. Je pense que cela se développera beaucoup plus quand les tablettes seront moins chères.

2) Vous concerne-t-il directement ? Savez-vous si certaines de vos œuvres sont piratées ?

Je sais qu'un bon nombre de mes albums sont effectivement trouvables en ligne sur différents sites. La question est alors de savoir si ce « piratage » (ou ces duplications) a un impact (bon ou mauvais) sur l'œuvre concernée, ce qui n'est pas si évident que ça à définir. Selon moi, l'impact sera d'autant plus négatif qu'il n'y aura pas d'offre légale attrayante à opposer à cette pratique. Mais sinon, dans une certaine mesure, ces duplications peuvent aussi faire connaître des œuvres qui sans cela seraient restées dans un certain anonymat. C'est donc une question beaucoup plus complexe qu'il y paraît de prime abord, et c'est pourquoi le terme même de « piratage » devrait peut-être être remplacé par un autre plus adéquat, car je ne pense pas que « dupliquer » soit l'exact équivalent de « piller comme un pirate » (même si une certaine forme de préjudice peut bien entendu s'opérer aux détriments de l'auteur et de son éditeur).

3) En avez-vous déjà discuté avec votre/vos éditeur(s) ?

Ce sont plutôt mes éditeurs qui ont abordé le sujet, mais uniquement lors de difficiles négociations sur les droits numériques de nos œuvres. Ainsi, alors qu'un certain nombre d'auteurs refusent de céder les droits d'exploitation de leur BD en numérique pour le même pourcentage de droit d'auteur que sur l'exploitation « papier » (environ 8% du prix de vente), il nous est souvent rétorqué que nous n'avons pas le choix car « seul l'éditeur est à même de nous protéger contre le piratage », un argument qui ne me convainc personnellement qu'à moitié : je pense d'une part, comme dit précédemment, que le piratage ne doit pas être uniquement considéré comme un mal, et d'autre part que nos éditeurs ne sont pas beaucoup plus capables que d'autres acteurs d'empêcher réellement la duplication d'une œuvre (quels que soient les DRM et autre verrous posés dessus, au risque qui plus est de rendre parfois la lecture « légale » aussi difficile que « l'illégal »).

4) Pensez-vous que c'est une menace pour les ventes ? Ou au contraire une opportunité de se faire connaître, d'élargir la diffusion de ses œuvres ? Quelle est votre expérience avec 8comix à cet égard ?

8comix constituait précisément une première expérience, en ce qui me concerne, pour tenter de mesurer et de définir le type d'impact que pouvait avoir la proposition de lecture gratuite d'un livre entier, proposé en ligne sur internet (dans ce cas précis, l'album *L'île aux 100 000 morts*, avec l'autorisation du dessinateur Jason et de l'éditeur Glénat). Je savais en effet que le dessin de Jason pouvait paraître « trop simple » de prime abord à un certain nombre de lecteurs de BD, mais je pensais aussi qu'une lecture plus approfondie pouvait être l'occasion de s'habituer à son style et d'y prendre goût.

Ne disposant pas d'outils d'analyse assez précis, je ne pourrai par dire avec une précision chirurgicale quel a été l'effet d'8Comix, mais je peux au moins dire que l'album « papier » s'est vendu très correctement, et n'a en tous cas pas - à priori - subi de contrecoup majeur du fait d'avoir été proposé gratuitement à la lecture... Un premier élément de réflexion, donc.

5) Quel message aimeriez-vous transmettre à ceux qui téléchargent illégalement vos œuvres ?

Qu'ils achètent les albums qu'ils auront vraiment aimé lire. Ce que certains font heureusement déjà, je pense : les pirates peuvent fréquemment être de grands acheteurs de bien culturels.

Et que ceux qui ont un vrai respect pour le travail des auteurs transmettent avec soin ce respect à leurs enfants et petits-enfants, qui risqueraient peut-être sans cela, au bout de quelques générations, de trouver complètement naturel que tout soit gratuit.

Lewis Trondheim, auteur

- 1) Le piratage de la BD sur Internet est-il un phénomène dont vous êtes familier ?**
Non, parce que je ne pirate pas.
- 2) Vous concerne-t-il directement ? Savez-vous si certaines de vos œuvres sont piratées ?**
Oui, je sais que pas mal de mes albums sont disponibles quelque part, mal scannés, sur internet.
- 3) En avez-vous déjà discuté avec votre/vos éditeur(s) ?**
Oui. Dargaud a passé des années à faire un procès à un type pour finalement gagner autour de 3 000 euros, je crois, ce qui n'a absolument pas remboursé tous les frais d'avocats. C'est pour ça aussi qu'ils ont lancé Iznéo, pour donner un accès numérique payant à ceux qui voudraient lire sur ordi sans pirater.
- 4) Pensez-vous que c'est une menace pour les ventes ?**
Je ne sais pas. Pour les livres grands publics, oui. Ou les livres très populaires comme les mangas. Mais ce n'est certainement pas une opportunité de se faire connaître, d'élargir la diffusion des œuvres. Je pense que le piratage est du vol et qu'il faut un moyen de répression beaucoup plus rapide et efficace contre les pirates qui mettent des œuvres à disposition du public sans en détenir les droits. Sans quoi, à terme, plus personne ni producteur, ni éditeur, ni auteur n'aura les moyens de continuer. Il faut aussi trouver un système pour pouvoir punir rapidement les acheteurs. Je suis d'un avis extrêmement répressif, mais ça peut être des amendes qui ne seraient pas non plus exorbitantes. Sinon, c'est comme si on avait le droit de voler les livres en librairies. Si un lecteur n'a pas les moyens de s'offrir des livres, je peux tout à fait le comprendre. C'est pour cela qu'il existe des bibliothèques. La génération « je veux tout tout de suite » doit avoir des limites. Pourtant, je vote à gauche... C'est bizarre, hein ? Mais je veux pouvoir continuer à voir se créer des séries télé, des jeux, des films, des musiques et des bandes dessinées.
- 5) Quel message aimeriez-vous transmettre à ceux qui téléchargent illégalement vos œuvres ?**
Je vais venir chez vous voler des choses régulièrement aussi.

Olivier Jouvray, auteur

- 1) Le piratage de la BD sur Internet est-il un phénomène dont vous êtes familier ?**
Je me suis un peu intéressé à la question vu que je travaille depuis quelques années sur la question de la BD numérique au sein du syndicat des auteurs de BD. Mais pas plus que ça vu que ça n'est pas un phénomène de masse comme pour la musique.
- 2) Vous concerne-t-il directement ? Savez-vous si certaines de vos œuvres sont piratées ?**
Oui, plusieurs de mes albums sont disponibles, j'ai pu le vérifier.
- 3) En avez-vous déjà discuté avec votre/vos éditeur(s) ?**
Je parle régulièrement de la question du piratage avec mes éditeurs mais pas spécifiquement du piratage de mes œuvres. C'est plutôt une discussion globale sur le sujet numérique.
- 4) Pensez-vous que c'est une menace pour les ventes ? Ou au contraire une opportunité de se faire connaître, d'élargir la diffusion de ses œuvres ?**
Je ne pense absolument pas que ce soit une menace pour les ventes non, surtout que contrairement à ce que certains pensent, il est particulièrement difficile d'utiliser les sites de téléchargement, il faut être très motivé et un peu expert. Quant à dire que c'est une opportunité pour se faire connaître, ce serait un peu facile de dire ça. Je considère que nos éditeurs qui ont toujours pratiqué la prépublication de planches dans des magazines facilement accessibles, ont laissé les pirates se charger de la prépublication numérique et c'est dommage.
- 5) Quelle est votre expérience avec 8comix à cet égard ?**
L'objectif avec l'expérience 8comix était justement de montrer que la diffusion gratuite d'un album en version numérique sur le web peut-être un bon outil de promotion d'un album et pas un manque à gagner. La culture et le gratuit sont des modèles intimement liés. Il faut se souvenir que nous avons tout à fait le droit de lire des livres gratuitement si un ami nous le prête, si on va se poser une après-midi à la bibliothèque... Ça ne fait pas de nous des pirates et généralement, c'est parce qu'on a accès facilement et gratuitement (ou à bas prix) à la culture qu'ensuite on a envie de remplir sa bibliothèque personnelle à la maison. Plus on lit, plus on aime lire, plus on a envie de lire et plus on achète des livres. La diffusion de la culture a toujours eu deux effets principaux : Rendre moins con et

stimuler le marché des produits culturels. Donc sur 8comix, nous avons voulu diffuser nos œuvres, permettre à qui veut de venir se faire un avis sur les bouquins et généralement, si le lecteur est particulièrement séduit, il aura envie d'acheter pour lui-même ou pour offrir. Evidemment, la prépublication numérique n'est pas une martingale qui peut faire vendre n'importe quel bouquin, mais ça ne va certainement pas faire baisser les ventes.

6) Et l'Hadopi ?

J'ai bien compris que face au phénomène du piratage, nos élus ont voulu montrer qu'ils se préoccupaient de la culture mais à des questions légitimes, l'Hadopi propose de mauvaises réponses. La répression ne sert à rien dans ce domaine, il fallait de toute urgence développer des offres légales adaptées. Le souci comme je l'ai dit plus haut, c'est que nos éditeurs et producteurs semblent ne pas comprendre ce qu'est cette nouvelle culture du numérique avec ses notions de partage. Tout se développe par des réseaux à présent. Des réseaux sociaux, des réseaux de partage, des réseaux de communication. Tout le monde discute avec tout le monde pour ce qu'il aime, ce qu'il écoute, ce qu'il lit, ce qu'il voit etc. A partir du moment où l'offre légale est mal fichue, trop chère, absolument pas ergonomique, le public trouve d'autres moyens d'assouvir sa soif de disques, de films, de livres etc. Soif qui s'est trouvée énormément stimulée par ces notions de réseaux de partage. Maintenant que les offres légales commencent à être pertinentes dans le domaine du disque, je suis certain que le marché va se redresser rapidement si ce n'est pas encore le cas (Il s'était passé la même chose au moment de l'arrivée de la cassette audio sur le marché, un creux de vague suivi d'une belle remontée). Dans le domaine du film, proposer en location des films à 4 € en VoD c'est cher et surtout, les sites de VoD accessibles sur sa télévision ne sont pas simples à manipuler. En matière de bande dessinée numérique, c'est encore pire. Une politique des prix incohérente, des ouvrages proposés trop cher, une ergonomie des plateformes de diffusion catastrophique. Il faut être vraiment très motivé pour aller acheter ou louer une BD sur ce genre de site. Ne pas proposer d'offre légale réellement concurrente par sa simplicité, sa cohérence, ses tarifs, c'est ne pas être capable de répondre à la demande du public. Et pour répondre à ce public, il faut analyser et comprendre ses attentes. Je ne suis pas sûr que cette analyse ait été faite sérieusement.

7) Quel message aimeriez-vous transmettre à ceux qui téléchargent illégalement vos œuvres ?

Je n'ai rien à leur dire. Ce n'est pas « eux » le problème. Plusieurs études démontrent que les « pirates » achètent plus de produits culturels que le reste de la population. Ce sont eux les passionnés.

En application de la réglementation en vigueur, il est interdit de reproduire cette étude intégralement ou partiellement, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation préalable écrite du MOTif ; cette étude ne peut faire l'objet d'aucune diffusion ou commerce sans l'autorisation préalable écrite du MOTif.